



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'économie et du travail**

Le lundi 4 mai 2015 — Vol. 44 N° 27

Étude des crédits du ministère du Travail, de l'Emploi
et de la Solidarité sociale (5) : volet Emploi

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'économie et du travail

Le lundi 4 mai 2015 — Vol. 44 N° 27

Table des matières

Emploi	1
Remarques préliminaires	1
M. Sam Hamad	1
Discussion générale	3
Adoption des crédits	33
Adoption de l'ensemble des crédits	33
Documents déposés	33

Autres intervenants

M. Claude Cousineau, président
M. Yves St-Denis, vice-président

M. Dave Turcotte
M. Donald Martel
M. André Drolet
M. Pierre Michel Auger
M. André Fortin
M. David Birnbaum
Mme Lise Lavallée

- * Mme Johanne Bourassa, Emploi-Québec
- * M. Bernard J. Matte, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- * Témoins interrogés par les membres de la commission

Note de l'éditeur : Les crédits du volet Capitale-Nationale du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale ont été étudiés à la Commission de l'aménagement du territoire le 1er mai 2015.

Le lundi 4 mai 2015 — Vol. 44 N° 27

**Étude des crédits du ministère du Travail, de l'Emploi
et de la Solidarité sociale (5) : volet Emploi**

(Quinze heures)

Le Président (M. Cousineau) : Ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission de l'économie et du travail ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs téléphones cellulaires.

La commission est réunie afin d'entendre l'étude du volet Emploi des crédits budgétaires du portefeuille Travail, Emploi, Solidarité sociale pour l'exercice financier 2015-2016.

Mme la secrétaire y a-t-il des remplacements?

La Secrétaire : Oui, M. le Président. M. Polo (Laval-des-Rapides) est remplacé par Mme Ménard (Laporte); M. Péladeau (Saint-Jérôme) est remplacé par M. Turcotte (Saint-Jean); et M. Lamontagne (Johnson), par M. Martel (Nicolet-Bécancour).

Emploi

Le Président (M. Cousineau) : Alors, merci. Nous allons débiter par les remarques préliminaires puis nous allons procéder à une discussion d'ordre général par blocs d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses. La mise aux voix de ces crédits sera effectuée aujourd'hui, à la fin du temps qui est alloué à l'étude de ce volet.

Remarques préliminaires

Alors, au niveau des remarques préliminaires, 12 minutes pour M. le ministre, sept minutes pour l'opposition officielle et cinq minutes pour le deuxième groupe d'opposition. Alors, M. le ministre, pour 12 minutes, à vous la parole.

M. Sam Hamad

M. Hamad : Merci, M. le Président. Ça me fait plaisir d'être avec vous cet après-midi, et je voudrais saluer le porte-parole officiel du parti... l'opposition officielle, député de Saint-Jean, et le porte-parole officiel de la deuxième opposition, le député de Nicolet-Yamaska-Bécancour. Et je veux saluer, M. le Président, l'adjoint parlementaire qui a un mandat de l'adéquation et la formation-emploi, le député de D'Arcy-McGee; bien sûr, mes collègues comité ministériel; et notre présidente de caucus, qui nous fait honneur, M. le Président, d'être avec nous, la députée de Laporte.

Alors, M. le Président, je suis très heureux d'avoir la commission sous votre présidence, parce que ça déroule normalement très, très bien, à l'exception de mes interventions quand ça débute un peu. Mais, à part de ça, vous êtes en contrôle.

Alors, M. le Président, je ne vais pas être trop long pour les remarques préliminaires. Je vais donner la chance plutôt à nos collègues de poser des questions. Mais je vais donner quelques ordres de grandeur et quelques orientations que le ministère et le gouvernement ont pris.

Alors, le ministère, en fait, M. le Président, comptera sur 4,3 milliards de dollars pour remplir sa mission, soit une baisse de 44 millions de dollars par rapport au budget 2014-2015. 788 millions de dollars seront dédiés aux mesures d'aide à l'emploi, 788 millions de dollars. Également, il y a... 2,9 milliards de dollars iront aux mesures d'aide financière afin de soutenir les personnes en situation de pauvreté. Puis le budget réservé à l'administration est de 450 millions de dollars. Avec ce budget, le ministère pourra contribuer à l'intégration durable en emploi des personnes, au développement des compétences de la main-d'oeuvre et à la prospérité économique du Québec.

M. le Président, je suis accompagné par, à ma droite, le sous-ministre en titre, le grand boss du ministère, M. le Président, c'est M. Matte; et Mme Johanne Bourassa, qui est sous-ministre associée; et, à ma gauche, le chef de cabinet, M. Steeve LeBlanc.

Alors, vous savez, M. le Président, on a parlé côté l'aide sociale amplement dans les autres moments. Aujourd'hui, j'aimerais quand même vous parler d'une meilleure adéquation formation-emploi. Et là le député de D'Arcy-McGee peut en parler longtemps là-dessus, M. le Président, parce que ça fait partie de ses responsabilités. C'est un de ses bébés. Il travaille très fort, M. le Président, là-dessus.

Je veux juste mentionner qu'au cours des cinq prochaines années c'est 123,6 millions de dollars qui seront investis afin de soutenir le développement des compétences des travailleurs. Et ça, c'est important, M. le Président, c'était annoncé dans le dernier budget. Je le sais, vous l'avez lu attentivement, le budget, mais, ce bout-là, je vous fais remarquer l'importance de ce bout-là dans le budget. Et, pour ce faire, des nouvelles mesures ont été présentées dans le dernier budget, par exemple la participation du gouvernement du Québec au Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre. L'objectif est de favoriser l'offre de stages et de formation professionnelle et technique essentiellement par les établissements d'enseignement dans des domaines en demande, la mise en place

d'un programme de bourses pour encourager les inscriptions des candidats dans des programmes d'études qui procurent un nombre insuffisant de diplômés, et ce, afin de répondre aux besoins du marché du travail.

Troisièmement, c'est la bonification du financement de la mesure de subvention salariale afin de permettre le développement des compétences des personnes sans emploi, cette mesure concerne les personnes qui s'inscriraient, au moment de leur embauche, à une démarche d'apprentissage en milieu de travail, et la mise en place du programme Objectif emploi, qui est destiné aux personnes qui présentent une première demande au programme d'aide sociale. L'objectif est d'offrir aux participants un accompagnement intensif et personnalisé.

M. le Président, en fait, là, si on regarde l'ensemble, là, c'est que nous avons quelques centaines de mille de personnes à l'aide sociale aptes pour aller travailler, nous avons quelques centaines de mille de personnes qui sont à l'assurance chômage, nous avons 200 000 — et je regarde le député de Saint-Jean parce que c'est son dossier, la jeunesse — 200 000 jeunes au Québec, ces jeunes-là sont ni à l'emploi ni aux études. Et nous avons, bien sûr, les immigrants qui ont choisi de venir au Québec et sont venus au Québec pour, en fait, travailler avec la société, bâtir une belle société.

En même temps, M. le Président — ça, c'est un côté — de l'autre côté, nous avons, dans les statistiques que nous avons pour les trois prochaines années, 725 000 emplois à combler. Et, des fois, on se promène, on pense que c'est une compagnie qui est partout, elle s'appelle «Nous embauchons», M. le Président. La compagnie «Nous embauchons», c'est la démonstration nette des besoins des entreprises qui ont besoin de main-d'oeuvre.

Notre grand défi, M. le Président, d'abord, nous savons qu'il y a un défi démographique au Québec, et ce défi-là, c'est l'adéquation entre les besoins du marché du travail et la main-d'oeuvre disponible potentielle. Évidemment, le lien, c'est la formation. C'est là que ça vient, le projet d'adéquation de la formation-emploi. Et nous avons jugé important... et nous allons travailler en étroite collaboration avec la Commission des partenaires du marché du travail, et, M. le Président, nous allons déposer un projet de loi qui va être étudié ici, à la commission, et bien sûr nous allons travailler en collaboration avec les collègues ici. L'objectif de ce projet-là, c'est donner davantage des pouvoirs à la Commission des partenaires du marché du travail pour identifier les besoins, pour s'assurer que la formation est faite en fonction des besoins des entreprises. Évidemment, ça, ça implique les syndicats, les patrons, les maisons d'enseignement, l'immigration, et ça implique aussi tous les partenaires autour du marché du travail, aussi les groupes communautaires, qui sont une partie intégrante de la commission.

M. le Président, nous sommes rendus à une étape importante dans notre histoire en termes de formation-emploi, et c'est là qu'il faut agir le plus rapidement possible, en collaboration avec tous les partenaires. M. le Président, l'avenir, ça appartient à nos jeunes, l'avenir, ça appartient à toutes les personnes au Québec qui désirent améliorer leur sort, leurs connaissances, leurs compétences. Parce qu'on a une bonne occasion, nous avons la place, nous avons des emplois disponibles qui vont permettre à ces gens-là, au moins, quand ils vont faire l'effort, de trouver au moins un endroit.

Vous vous rappelez, dans le dernier budget, nous avons élevé le seuil de la taxe sur la masse salariale de 1 %, de 1 à 2 millions, M. le Président. Évidemment, c'est 8 000 entreprises de moins qui n'auront pas à faire la paperasse pour la formation. Mais, en même temps, le gouvernement a décidé de récompenser la Commission des partenaires du marché du travail, le manque à gagner de 1 %, par un budget additionnel que le gouvernement a décidé d'ajouter pour ne pas avoir un manque à gagner dans l'argent à former, mais soulager aussi les entreprises. Mais, en même temps, nous pensons qu'on doit réviser la loi de 1 %, parce que la loi de 1 %, elle est importante, elle est essentielle. Il faut que les entreprises forment, il faut que les employés travaillent à améliorer leurs compétences et leur formation mais dans des domaines qui touchent leur travail. Évidemment, on a parlé aussi que nous allons resserrer la loi et surtout, lorsqu'il y a question de l'argent du public, resserrer la loi pour concentrer sur des cours, la formation qui touche les compétences. Alors, nous allons travailler aussi sur ce secteur-là qui va nous permettre davantage d'encourager les entreprises et les organisations gouvernementales à investir à la bonne place.

• (15 h 10) •

Évidemment, nous avons aussi un grand défi, M. le Président, c'est... Vous savez, maintenant Services Québec et les CLE sont ensemble, maintenant, c'est-à-dire dans le même ministère, et nous avons un grand défi, d'améliorer les services aux citoyens, évidemment en utilisant les forces de l'équipe de Services Québec et aussi les centres locaux d'emploi, qui sont dans toutes les régions. Alors, pour nous, c'est important. Je vous donne un exemple. Emploi-Québec, en 2014-2015, ils ont aidé plus de 11 000 entreprises pour des engagements financiers de 86 millions, à peu près. Évidemment, aussi, il faut toujours être alerte. Vous savez, dans l'entreprise privée aussi, toujours, on regarde la qualité des services et les services offerts dans toutes les régions. Et ça, pour nous, c'est la même chose pour le gouvernement, on doit regarder aussi les services qui sont rendus.

En terminant, M. le Président, j'aimerais rappeler que le Québec devra compter sur l'ensemble de sa main-d'oeuvre pour prospérer et devenir une société de plus en plus juste et équitable. L'emploi est assurément le meilleur moyen de sortir les gens de la pauvreté. J'ai parlé aussi d'Objectif emploi. Objectif emploi, le but, c'est d'accueillir les premiers demandeurs de l'aide sociale pour... évidemment ceux qui sont aptes pour travailler et pas celles ou ceux qui ont des problèmes de santé ou d'autres problèmes qui ne leur permettent pas de suivre ou d'avoir la capacité de suivre des cours ou avoir... améliorer les compétences ou les connaissances. Alors, nous allons...

C'est une première au Québec. Et pourquoi, M. le Président? Ça fait la suite de Pacte pour l'emploi Plus, où on était sur une base volontaire de dire à tous les Québécois : Ceux et celles qui désirent améliorer leur condition, leurs compétences, leurs connaissances, nous avons un programme qui peut leur permettre de le faire. Et nous l'avons fait. Ça a bien été, ça a bien marché. Mais aujourd'hui, M. le Président, nous sommes rendus à une étape plus loin. Il faut encourager davantage les premiers demandeurs d'aide sociale à retourner sur le marché du travail rapidement. Et les statistiques nous démontrent que la situation est délicate. 70 % des nouveaux demandeurs sont des jeunes en bas de 35 ans, 40 % sont

des immigrants, M. le Président. Alors, c'est, pour moi, je pense... mes citoyens dans mon comté trouvent ça inacceptable, donc il faut faire un effort additionnel pour les accompagner dans la formation.

Alors, nous sommes en train de travailler les détails de ce programme-là, mais ça va être un ensemble de programmes. Ce n'est pas un seul, parce qu'il faut vraiment travailler la formation, travailler l'adéquation formation-emploi, travailler la formation des immigrants, travailler la formation des jeunes, alors tout ça dans un ensemble où on va toucher les gens à l'aide sociale, que, pour moi, l'aide sociale doit être une situation temporaire et un passage à d'autre chose, l'assurance-emploi la même chose, et un immigrant... ils sont venus ici, M. le Président, pour partager, participer au marché de l'emploi, donc aussi... et bien sûr les jeunes, nos jeunes, notre plus grande richesse, dans ces programmes-là.

Alors, M. le Président, voilà un petit peu les perspectives du ministère en termes de matière d'emploi. Merci.

Le Président (M. Cousineau) : Oui. Merci, M. le ministre. Il reste 45 secondes, que nous allons distribuer sur les blocs ministériels. Alors, j'invite maintenant le représentant de l'opposition officielle, le député de Saint-Jean, porte-parole. Alors, M. le député de Saint-Jean, vous avez sept minutes.

M. Turcotte : Merci, M. le Président. Donc, j'aimerais saluer M. le ministre, son équipe, les collègues du parti gouvernemental et les collègues de la deuxième opposition. Je ne prendrai pas plus de temps, pour conserver le plus de temps possible pour les questions durant cette étude, étant donné que c'est seulement que trois heures.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, M. le député de Saint-Jean. Donc, nous allons distribuer 6 min 30 s sur les blocs de l'opposition officielle. J'invite maintenant le représentant ou la représentante, oui, du deuxième groupe d'opposition. Alors, c'est M. le député de Nicolet-Bécancour pour cinq minutes.

M. Martel : Merci, M. le Président. Je vais être aussi court que mon prédécesseur. Je veux vous saluer, premièrement, saluer le ministre — c'est déjà notre troisième, je pense, notre troisième commission parlementaire — les députés ministériels, députés de l'opposition officielle et ma distinguée collègue de Repentigny. Je veux saluer aussi tous les organismes qui vous... les représentants d'organismes qui vous accompagnent aujourd'hui. Je souhaite qu'on ait une belle séance d'étude de crédits et qu'on puisse répondre à l'ensemble des questions. Je vous remercie. Merci, M. le Président, ça va être tout.

Le Président (M. Cousineau) : Oui. Alors, merci, M. le député de Nicolet-Bécancour. Alors donc, ça sera 4 min 30 s que nous allons distribuer sur vos blocs.

Discussion générale

J'invite maintenant le représentant de l'opposition officielle, le député de Saint-Jean, à prendre la parole pour 25 minutes.

M. Turcotte : Merci, M. le Président. Donc, ma première question au ministre, sans surprise, sera sur la question des forums jeunesse et des carrefours jeunesse-emploi. Alors, on a eu l'occasion déjà d'échanger quelques mots sur cette question. J'ai eu l'occasion aussi de questionner le premier ministre, responsable de la jeunesse, sur ce dossier, mais j'aimerais clarifier un peu qu'est-ce qui va arriver avec notamment le FRIJ, le Fonds régional d'investissement jeunesse, mais aussi avec l'aide aux jeunes, qui, bon, semble être offerte maintenant dans les carrefours jeunesse-emploi avec cette annonce ministérielle.

Si je résume — et j'ai peut-être échappé des étapes, et, si j'en ai échappé, bien, ça va seulement rendre plus complexe le portrait, parce qu'il est déjà quand même assez complexe — le 22 avril en point de presse, le ministre a annoncé 15 millions de dollars pour la persévérance scolaire, les jeunes en difficulté, l'entrepreneuriat jeunesse, qui seraient transférés dans les carrefours jeunesse-emploi, donc de l'aide individuelle à des jeunes, en plus d'un 5 millions de dollars pour ce qu'on appelle, ce qu'il a dit en conférence de presse, en point de presse, le volet communautés, donc pour des projets en région et dans les écoles.

Dans le communiqué du gouvernement du 22 avril, on parle d'un 10 millions de dollars pour augmenter les services directs aux jeunes et de renforcer son action dans les localités du Québec par l'entremise d'un nouveau partenariat avec les carrefours jeunesse-emploi. Et on mentionne qu'au 1er avril 2016 ce financement serait à hauteur de 20 millions de dollars pour le créneau des carrefours jeunesse-emploi.

Le 23 avril, le ministre nous dit qu'il n'y a, avec cette annonce, aucune économie à voir dans cette annonce. À peu près la même journée, l'attaché de presse du premier ministre prétend à Radio-Canada, à RDI, qu'on parle d'une économie de 4 millions de dollars pour cette annonce. Le premier ministre, ministre responsable de la jeunesse, le 30 avril à l'Assemblée nationale, suite à une de mes questions, bon, rappelle le 14 millions de dollars qui est octroyé à chaque année aux forums jeunesse et affirme : Au lieu d'avoir 14 millions de dollars, dont 4 millions de dollars pour des frais de fonctionnement, on a 14 millions de dollars pour des projets pour les jeunes sur le terrain.

Or, le ministre, lors de sa première annonce, le 22 avril, avait parlé de 5 millions de dollars pour les projets en région. Donc, je veux comprendre. Est-ce que c'est 5 millions pour les projets en région? Est-ce que c'est 14 millions pour les projets en région? Est-ce qu'il y a des économies ou est-ce qu'il n'y en a pas, d'économie? J'aimerais avoir un peu plus d'éclaircissements, un nouvel éclairage de la part du ministre sur cette question.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, M. le député de Saint-Jean. Alors, M. le ministre.

M. Hamad : Merci, M. le Président. Vous savez, la version du premier ministre, c'est elle qui est prioritaire, et après ça c'est ses ministres, normalement.

Et ici on a la même version. C'est juste, si on prend les chiffres, on les divise puis on... En fait, ce que le député vient faire... Et je le remercie pour sa question, parce que ça va me permettre de lui donner tout l'éclaircissement puis utiliser tous les chiffres qu'il a dits. C'est juste une question de combinaison. Des fois, on prend 10 plus quatre, ça fait 14, on parle de 14. Des fois, on parle de 10. Des fois, on parle de 20. Alors, on va tout expliquer la situation.

La situation est simple. Il y a 20 millions qui vont aller dans les forums jeunesse, qui vont aller directement aux carrefours jeunesse-emploi. Avant, forums jeunesse, le secrétariat... Cet argent-là vient du Secrétariat à la jeunesse. Avant, il y avait... dans le 20 millions... Il y en avait 10 déjà qui allaient aux carrefours jeunesse. Nous allons ajouter 10, ça fait 20 millions qui vont aller aux carrefours jeunesse-emploi. Premier chiffre.

Le deuxième, le 4 millions qu'on parle, en fait, le 4 millions, avant, on l'utilisait pour les frais de gestion des forums. Ce montant-là demeure au Secrétariat à la jeunesse, il va être utilisé dans des programmes. C'est là qu'on va... En fait, ce n'est pas une économie, par contre cet argent économise sur la gestion de structures... qu'on va l'utiliser dans les programmes.

Maintenant, je prends le 20 millions, donc 20 plus 4. Le quatre, il est au Secrétariat à la jeunesse, qui va servir à des programmes pour la stratégie jeunesse. Revenons aux carrefours jeunesse-emploi. Sur le 20 millions, il y a 15 millions et 5 millions. Le 15 millions va servir pour des projets par les carrefours jeunesse, par les jeunes et pour les jeunes, pour lutter contre la persévérance scolaire, pour les jeunes en difficulté, pour aussi des projets d'entrepreneuriat des jeunes dans la communauté. Alors, ça, c'est 15 millions. Du 20 millions, il reste 5 millions. Les 5 millions vont aller aux carrefours jeunesse-emploi pour des projets préparés, faits par les jeunes, pour les jeunes et avec les jeunes dans la communauté et dans les écoles.

Alors, voilà. Donc, en résumé, 20 millions plus quatre, 24 millions. Le 4 vient d'où? C'est l'économie sur les structures qui va aller à la stratégie jeunesse. Le 20 millions, 15 millions pour les projets que j'ai mentionnés, les trois volets, plus 5 millions pour les communautés.

• (15 h 20) •

Le Président (M. Cousineau) : Merci, M. le ministre. M. le député de Saint-Jean.

M. Turcotte : Bon, disons qu'on comprend un peu plus, mais en même temps il y a quand même des grands trous, là, dans cette explication-là. Bon, je vais répéter au ministre que, bon, dans son calcul du 4 millions, qui sont pour les frais soi-disant de fonctionnement, selon l'analyse du gouvernement, pour... On considère frais de fonctionnement de l'accompagnement pour les conseils d'élèves dans les écoles secondaires, pour les conseils d'établissement. Ça, c'est frais de fonctionnement, parce qu'ils proviennent du 4 millions qui sont soi-disant pour les frais de fonctionnement.

On parle d'organisation de débats pour les élections municipales, provinciales ou fédérales, des conférences dans les cégeps, les universités. Bon, ça aussi, supposément que c'est des frais de fonctionnement. On parle de jumelages avec les organismes pour former des jeunes administrateurs dans les conseils d'administration, pour former une relève d'administrateurs au Québec. Bon, on me dit que, ça aussi, c'est des frais de fonctionnement.

Le partenariat, depuis cinq ans, avec la Fédération québécoise des municipalités pour faire en sorte qu'il y ait du jumelage lors du congrès de la FQM à chaque année, ça aussi, c'est des frais de fonctionnement. Donc, moi, je... Des frais de fonctionnement, habituellement, là, c'est de la papeterie, des brocheuses, des brochures, un téléphone, bon, un local. Il y a un peu de ça, mais il y a aussi des agents de sensibilisation et à la participation citoyenne, et autres.

Ma question dans ce cas-là, si le 4 millions qui servait à faire la participation citoyenne va être transféré au Secrétariat à la jeunesse, est-ce que les carrefours jeunesse-emploi auront le mandat de faire de la participation citoyenne et d'inciter les jeunes notamment à aller voter ou à s'impliquer dans la communauté? Est-ce que c'est les carrefours jeunesse-emploi qui auront ce mandat-là, et, si oui, dans quelle enveloppe devront-ils le prendre? Est-ce que c'est dans le 5 millions qui est dévolu pour aider les jeunes directement ou le 5 millions pour les projets dans la communauté?

Le Président (M. Cousineau) : Merci, M. le député de Saint-Jean. M. le ministre.

M. Hamad : Bon, M. le Président, je connais bien le député de Saint-Jean, depuis des années, et c'est la première fois aujourd'hui je le vois qui mélange un peu, et évidemment il ne fait pas ça par exprès, comme je le connais, là, mais il mélange un petit peu les frais de fonctionnement avec les...

Ce qu'il est important de retenir, ce qu'il est important de retenir aujourd'hui, c'est : l'argent, il est là pour les jeunes, M. le Président. Alors, si les jeunes ont des projets, les carrefours jeunesse-emploi vont réaliser les projets avec les jeunes, premièrement. D'ailleurs, 40 %, aujourd'hui, des conseils d'administration des carrefours jeunesse-emploi — puis il connaît bien son carrefour, que j'ai visité, d'ailleurs, M. le Président — 40 % sont des jeunes aux conseils d'administration, et nous avons demandé aux carrefours jeunesse-emploi d'augmenter le pourcentage des jeunes.

Donc, les jeunes sont là, M. le Président, ils vont être mieux équipés. S'il y en a un qui défendait son carrefour jeunesse-emploi il y a quelques semaines, c'est le député de Saint-Jean. Aujourd'hui, au moins, il doit dire qu'il est content, parce que nous, nous augmentons les moyens de son carrefour jeunesse-emploi. D'abord, dans la première révision de 45,5 millions, moi, je pensais qu'il nous remerciait pour commencer, de dire : Bravo! Merci, vous m'avez donné 5 % de budget de plus. Est-ce que c'est vrai? Est-ce que c'est vrai? C'est 5 % de plus? Oui ou non?

M. Turcotte : Est-ce que vous voulez que je réponde, M. le ministre?

M. Hamad : Bien, oui, c'est important, cette question-là. C'est la base.

Le Président (M. Cousineau) : Écoutez, libre à vous, c'est votre 20 minutes.

M. Hamad : On a augmenté de 5 % son carrefour jeunesse-emploi dans le premier budget de 45,5 millions, premièrement.

Deuxièmement, M. le Président, on a, dans le 15 et le 5, les deux, là, le 20 millions. S'il y a des initiatives des jeunes dans les régions, les carrefours vont travailler avec les jeunes. D'ailleurs, les carrefours, c'est des jeunes, M. le Président, ils vont travailler avec les jeunes. Et, si, mettons, la Fédération des municipalités trouve un programme intéressant pour les jeunes... Et les jeunes accepteront de travailler avec les municipalités pour faire un projet, mais un projet important. Mais, nous, là, ça, c'est important, mais il y a des choses essentielles, M. le Président, et là j'attire son attention. Il y a 200 000 jeunes au Québec, M. le Président, qui n'ont pas ni formation ou ne sont pas à l'emploi non plus. Ce 200 000 là, M. le Président, devient une priorité pour nous autres, puis on veut que les carrefours jeunesse-emploi prennent ces 200 000 là comme priorité.

Je comprends qu'on veut participer à la Fédération des municipalités puis aller dans les congrès, M. le Président, mais, moi, là, personnellement, comme père des enfants, moi, là, ma priorité... Quand je regarde un jeune dans notre société qui n'est ni à l'emploi ni à la formation, M. le Président, pour moi, là, c'est la première, première priorité.

Honnêtement, M. le Président, je sais que forum jeunesse-emploi, ils ont fait un bon travail, c'est des gens dévoués. Mais moi, je vais vous le dire, là, moi, là, ça fait 12 ans que je suis élu à l'Assemblée nationale, malheureusement je n'ai pas rencontré une fois forum jeunesse emploi. Mais, carrefour jeunesse-emploi, dans mon comté, eux autres, je l'ai rencontré souvent et je sais qu'est-ce qu'ils font, je sais qu'ils font un travail direct. Ça n'enlève pas la qualité de forum jeunesse emploi, mais je pense que dans la vie, M. le Président, les priorités changent, la société évolue. Puis, lorsqu'on regarde le chiffre de 200 000, bien, on ne peut pas rester inactif à ce chiffre-là, M. le Président. C'est 200 000 de la plus grande richesse du Québec qui n'est ni à l'emploi ni à la formation. Il faut agir.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, M. le ministre. M. le député de Saint-Jean.

M. Turcotte : Bien, moi, dans un premier temps, je vois que... Puis, lorsque le ministre actuel a été nommé, j'avais été le féliciter pour sa nomination, parce que je sais que le ministre actuel connaît bien les carrefours jeunesse-emploi, contrairement à son prédécesseur. Et je lui avais dit : J'aimerais ça que tu portes attention à ce qui s'est fait dans les carrefours jeunesse-emploi pour réenligner le tir de l'erreur de la réforme de l'automne passé. Puis je vois que le ministre, au fond, a confirmé, par cette annonce, qu'il y avait eu erreur dans la réforme des carrefours jeunesse-emploi l'automne dernier et, pour cette partie-là, je dois le remercier.

Ceci dit, c'est dommage, et je trouve ça très dommage pour l'avenir du Québec, de prendre l'argent des forums jeunesse-emploi... — excusez-moi, je reprends le... je vais corriger en même temps le ministre là-dessus, c'est les forums jeunesse régionaux, pas le forum jeunesse-emploi, je m'excuse — forums jeunesse régionaux, de prendre cet argent-là qui sert à la participation citoyenne. Moi, de savoir que les jeunes s'intéressent à la politique, vont voter et s'intéressent à l'administration du Québec, moi, je trouve que c'est très porteur d'avenir puis je crois que ça va peut-être avoir des impacts positifs pour, oui, avoir des meilleures visions comme société et faire en sorte que, comme Michel Venne le dit, notre société va vieillir moins vite.

Et en même temps j'entends le ministre nous dire que finalement c'est une bonne nouvelle qu'on passe de 10 millions, pour le Fonds régional d'investissement jeunesse, qui est pour les projets par et pour les jeunes dans les régions, à 5 millions de dollars, et que ça, c'est une bonne nouvelle.

Donc, moi, je peux me questionner beaucoup sur cette décision-là puis je trouve que... puis le ministre aujourd'hui qui nous confirme qu'il n'a même pas rencontré son forum jeunesse de la Capitale-Nationale, qui pourtant est un des forums jeunesse les plus actifs du Québec. Je trouve ça dommage pour lui, parce qu'il aurait pu apprendre beaucoup au contact des jeunes qui s'impliquent. C'est quand même 300 000 jeunes qui sont rejoints dans les forums jeunesse.

Donc, j'aimerais comprendre...

M. Hamad : Bien, je vais répondre, M. le Président.

M. Turcotte : Oui, oui, mais je n'ai pas posé ma question.

Le Président (M. Cousineau) : Oui. On va le laisser terminer, puis vous allez pouvoir répondre.

M. Hamad : O.K. J'attends la question.

M. Turcotte : Donc, pourquoi qu'on passe de 10 millions à 5 millions de dollars dans le Fonds régional d'investissement jeunesse? Et quel sera le pourcentage de jeunes qui seront membres des comités de sélection de ces programmes, de ces projets? Et qu'est-ce qui arrivera quand ces projets... Parce que bon nombre de ces projets étaient des projets de carrefour jeunesse-emploi. Donc, comment le carrefour jeunesse-emploi pourra s'octroyer lui-même de l'argent dans le Fonds régional d'investissement jeunesse?

Le Président (M. Cousineau) : M. le ministre.

M. Hamad : Je comprends qu'on ne s'entendrait pas, M. le Président, parce qu'il y a deux philosophies qui s'affrontent. La philosophie du Parti québécois, M. le Président, c'est : le déficit, ce n'est pas important; la dette ce n'est

pas important, puis ce n'est pas grave, puis on peut en faire. Je pense que, si on aime les jeunes puis on veut protéger nos jeunes, la première responsabilité : déficit zéro le plus tôt possible. La deuxième responsabilité, c'est réduire la dette, parce que la dette, là, elle va être payée par les jeunes plus tard. Il faut qu'elle soit le plus petit possible. Donc, si on fait ça, il faut prendre des décisions de gestion, premièrement.

Deuxièmement, M. le Président, ce que je vois ici : que le député de Saint-Jean défend 19 structures. Il défend les structures, 19. Nous autres, M. le Président, on veut donner les moyens à 110 carrefours jeunesse-emploi partout au Québec pour avoir les meilleurs moyens, les plus efficaces. Donc, c'est deux, encore, deux différends entre nous deux.

Maintenant, M. le Président, écoutez, là, j'ai été gentil pour le moment, j'ai répondu aux questions, parce que, forum jeunesse-emploi, le budget de 20 millions qu'on parle fait partie des crédits du premier ministre. Mais, quand même, j'ai donné les explications puis je pense qu'il est important maintenant de parler de 788 millions qui sont dédiés à l'emploi, qui sont dans nos crédits ici, qu'on peut en discuter, mais je sais qu'on ne s'entendra pas. Par contre, je trouve ça malheureux de voir que son carrefour a augmenté de 5 %, c'est... Son carrefour va avoir les moyens pour agir davantage sur le terrain, puis il trouve que c'est mieux ne pas donner de l'argent à son carrefour mais plutôt garder 19 structures et laisser la participation des jeunes. Je trouve ça malheureux aussi... Le 200 000, il ne l'a pas répété, il ne l'a pas dit que c'est important, le 200 000. Il devrait le dire. Il devrait le dire. Il représente la jeunesse au Parti québécois puis il devrait être préoccupé de 200 000 jeunes qui n'ont pas ni de formation ni de... Il devrait dire : C'est important, c'est une priorité.

Alors, voici, M. le Président, sur le déficit, on ne s'entend pas, sur la dette, on ne s'entend pas, sur la priorité des jeunes, on ne s'entend pas puis, l'importance de toucher les 200 000 le plus rapidement, on ne s'entend pas.

• (15 h 30) •

Le Président (M. Cousineau) : Merci, M. le ministre. M. le député de Saint-Jean.

M. Turcotte : Bien, je vais amener sur mon autre question, mais je suis tout à fait d'accord avec le ministre qu'il ne faut mettre aucun jeune de côté, et c'est pour ça qu'on a fait la bataille contre la réforme des carrefours jeunesse-emploi cet automne, où son prédécesseur voulait mettre 40 000 jeunes de côté sur 60 000 jeunes, quand on sait qu'il y a 200 000 jeunes, effectivement, au Québec qui ont... bon, dans certains cas, sont éloignés de l'emploi, mais sinon dans des statuts, bon, plus précaires. Ça fait que, les 200 000 jeunes, on veut effectivement les aider, puis je suis content de voir que le ministre reprend les rênes de son ministère et donne davantage de dents aux carrefours jeunesse-emploi, c'est juste dommage de le prendre de la poche des forums jeunesse.

Ceci dit, le ministre veut qu'on parle des jeunes en emploi ou des jeunes, bon, qui pourraient avoir des difficultés en employabilité. Je vais lui poser une question sur un organisme qu'il a eu le privilège... je le dis, «privilège», parce que c'est un organisme qui fait un excellent travail dans la région de Joliette, qui se nomme L'Annexe à Roland. Il l'a rencontré il y a de ça trois à quatre ans, lorsqu'il était... avant, la première fois qu'il a occupé le ministère de l'Emploi, Solidarité sociale. Bon, L'Annexe à Roland en ce moment est menacée de fermeture, parce que la direction régionale du ministère a... se base sur les directives du ministre de viser davantage les gens qui sont actuellement à l'aide sociale pour les sortir de l'aide sociale. C'est une cause noble, effectivement, d'aider les gens qui sont actuellement à l'aide sociale, de, bon, les aider à se trouver un emploi. Ceci dit, il y a aussi les jeunes, dans ce cas-ci, qui sont les jeunes sans chèque. On pourrait revenir avec le même débat, à l'époque, sur les carrefours jeunesse-emploi, où les jeunes sans chèque étaient mis de côté, donc les jeunes de 16, 17 ans ou des jeunes qui n'ont pas de chèque, qui ne sont pas encore rendus à l'aide sociale et qu'on veut les aider par des mesures d'employabilité, mais aussi faire en sorte qu'on puisse les accompagner davantage. Donc, j'aimerais savoir de la part du ministre pourquoi la direction régionale vient de donner un avis verbal à L'Annexe à Roland pour dire qu'ils ne pourront plus être subventionnés, recevoir de l'argent par le CLE de Joliette, dont... qui va faire en sorte que cet organisme est largement menacé de fermeture.

Le Président (M. Cousineau) : M. le ministre.

M. Hamad : Alors, je me souviens, M. le Président, on est allés visiter cet organisme-là il y a trois ans. La même journée, j'étais avec le député de Saint-Jérôme, dans le temps, et on a annoncé aussi une subvention pour le député de Saint-Jérôme, c'est Vidéotron, pour la formation des centres d'appel. Il était très content, dans le temps, d'avoir ça. C'est juste parce qu'il me parle... de mémoire... Alors, je vais demander à Mme Bourassa, si on a le consentement, de donner les explications très détaillées sur ce sujet-là.

Le Président (M. Cousineau) : Oui, ça va me prendre un consentement, s'il vous plaît.

M. Turcotte : Bien, M. le Président...

Le Président (M. Cousineau) : Oui? Bien, vous donnez le consentement ou pas.

M. Turcotte : Oui, bien, moi, je veux dire quelque chose.

Le Président (M. Cousineau) : Oui, bien, allez-y.

M. Turcotte : M. le Président, moi, je suis d'accord pour entendre, mais rapidement, mais j'aimerais aussi avoir la vision du ministre, parce que c'est quand même lui qui a sa photo sur les affiches et qu'il est ministre.

Le Président (M. Cousineau) : D'accord. Alors, vous donnez votre consentement pour une réponse brève, monsieur...

Une voix : ...

Le Président (M. Cousineau) : Oui, d'accord. Alors, madame, votre nom et puis votre titre, s'il vous plaît, pour les fins d'enregistrement.

Mme Bourassa (Johanne) : Johanne Bourassa, sous-ministre associée et responsable d'Emploi-Québec.

Alors, effectivement, l'organisme Annexe à Laurent... à Roland, pardon, est un organisme qui est financé depuis plusieurs années par Emploi-Québec. Par ailleurs, Emploi-Québec n'est pas le seul bailleur de fonds de cet organisme-là, puisqu'il reçoit aussi des sommes du gouvernement fédéral en vertu du programme Connexion compétences. Les sommes du fédéral sont davantage pour des jeunes plus près du marché du travail, alors que ceux d'Emploi-Québec étaient dans le cadre des projets de préparation à l'emploi pour des clientèles plus éloignées du marché du travail. Il semble y avoir une confusion dans la façon dont l'offre de services est structurée pour les deux clientèles, alors la région a demandé à l'organisme de déposer une offre de services, et l'offre de services qui a été déposée n'était pas entièrement en lien avec ce qu'on lui a demandé. Donc, la région leur a écrit le 30 avril dernier pour leur demander d'ajuster leur proposition, et ils se sont donné jusqu'au 15 mai pour pouvoir en discuter et convenir, là, d'une solution à l'intérieur de ce dossier-là.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, Mme Bourassa. M. le ministre, vous vouliez ajouter quelque chose?

M. Hamad : M. le Président, on veut aider les jeunes, c'est clair, sauf qu'il faut comprendre, là, la règle est partout. Lorsqu'on fait affaire avec un... on achète des services d'un organisme, l'organisme doit répondre aux attentes. Vous savez, quand quelqu'un vous paie, il faut que vous répondiez à des attentes, et vous avez une reddition de comptes à faire. Donc, cet organisme-là, particulièrement, M. le Président, on mélange deux programmes. On utilise les jeunes... Un des programmes, là, c'est les jeunes éloignés du marché du travail, puis là on mélange ça avec compétences. Alors, Emploi-Québec... Et je suis convaincu que le député, pour les redditions de comptes, soit d'accord avec ça. On veut aider, mais il y a des redditions de comptes puis il y a des règles à respecter, c'est juste une question d'entente entre Emploi-Québec et l'organisme.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, M. le ministre. M. le député de Saint-Jean, il reste trois minutes.

M. Turcotte : O.K. Merci, M. le Président. Donc, en même temps, c'est quand même... Je comprends, bon, le ministre a abordé Connexion compétences, effectivement, bon, avec la demande du ministère, du moins la direction régionale, ça fait en sorte que ça met en... l'organisme ne pourra plus demander de... ne pourra plus soumettre à Connexion compétences, ce qui fait en sorte que, bon, ça, c'est de l'argent du gouvernement fédéral qui pourrait... qui descend dans les régions. C'est quand même notre argent, là, hein, l'argent des Québécois qui s'en va à Ottawa. Donc, j'aimerais avoir de la part du ministre... Je comprends que c'est important, la reddition de comptes, puis tout ça, là, ça, on n'a pas de problème là-dessus, mais voir... Là, le ministre me fait un signe, là, je...

M. Hamad : Bien, en fait, on ne peut pas faire dans le même groupe deux types de clientèles différentes. C'est-à-dire, on a deux programmes : on a un programme compétences pour les jeunes puis l'autre programme, c'est les jeunes qui se sont éloignés du marché de travail. Donc, actuellement, cet organisme-là mélange les deux groupes. Puis ce qu'on leur demande, de ne pas mélanger parce que ce n'est pas le même programme, ce n'est pas la même formation, ce n'est pas les mêmes efforts.

Et, M. le Président, je vais déposer une copie de... je déposerai après une copie de la lettre qui était adressée à l'organisme. En fait, ils sont bons, sauf qu'ils font deux programmes dans le même et ils ne peuvent pas faire ça actuellement. Et c'est simple, la raison, on ne mélange pas la clientèle, et ce qu'on demande, c'est juste de faire ça comme il faut. Puis, je pense, c'est pour l'intérêt des jeunes, l'intérêt aussi... c'est de l'argent public, là. Donc, on demande juste ça. Puis je pense, aussi, pour le bénéfice de mon collègue... Probablement il le sait, là, je n'ai pas de doute, la députée de Joliette est au courant aussi, elle suit le dossier de près puis elle est informée.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, M. le ministre. Il reste 1 min 10 s.

M. Turcotte : On va le transmettre sur l'autre bloc.

Le Président (M. Cousineau) : Oui, vous allez le transmettre sur l'autre bloc? Merci, M. le député de Saint-Jean. Alors, je suis prêt maintenant à reconnaître un membre du côté ministériel. Je crois que c'est le député de... Ah! on m'avait dit Pontiac, mais c'est M. le député de Jean-Lesage.

M. Drolet : C'est bien ça, oui.

Le Président (M. Cousineau) : M. le député, la parole est à vous.

M. Drolet : Merci beaucoup, M. le Président. Bien, M. le Président, je salue, naturellement, l'équipe du ministre — on est quand même rendus à plusieurs fois — les collègues de l'opposition et mes collègues du ministériel.

Alors, cet après-midi, M. le Président, j'interviens sur la loi du 1 %. Une loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre a été créée il y a près de 20 ans pour améliorer la qualification des travailleurs en emploi notamment par l'investissement des entreprises dans la formation. En vertu de cette loi, toutes les entreprises établies au Québec ayant une masse salariale supérieure à 1 million de dollars sont tenues d'investir l'équivalent d'au moins 1 % de celle-ci en dépenses de formation qui est admissible. Si elles ne le font pas, elles sont tenues de verser un montant équivalent sous forme de contribution au Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre. Les sommes qui sont versées dans ce fonds sont principalement affectées aux mesures de formation soutenues par la Commission des partenaires du marché.

• (15 h 40) •

Dans le but d'alléger le fardeau administratif des petites entreprises, le gouvernement entend rehausser le seuil d'admissibilité à la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre, le faisant passer de 1 million à 2 millions. Cette mesure fera diminuer de moitié le nombre d'entreprises qui seront tenues d'investir au moins 1 % de leur masse salariale. Ce faisant, environ 8 000 entreprises n'auront pas à déclarer leurs investissements en formation. Le gouvernement considère que les entreprises à plus grande taille doivent poursuivre leurs investissements dans le développement des compétences de leurs ressources humaines. Toutefois, celles qui comptent un petit nombre d'employés ont plus de mal à répondre aux exigences de déclaration de leurs investissements en formation, et c'est pourquoi le gouvernement souhaite alléger un fardeau administratif.

M. le Président, un vif débat est d'ailleurs éclaté à l'automne dernier autour de la pertinence de la loi du 1 %. Certaines organisations patronales, dont la Fédération des chambres de commerce et la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, ont réclamé son abolition pure et simple, alors que les organismes syndicaux et communautaires s'en sont portés à la défense. M. le Président, moi, de mon côté, il est important de faire part de cette situation parce que la loi du 1 %, comme on peut le voir dans les dernières semaines, a suscité beaucoup d'intérêt par rapport à des dépenses assez particulières de la part de certaines organisations, par rapport à cette règle et à cette loi.

Et, comme le ministre l'a si bien dit d'entrée de jeu tout à l'heure, il est important de reconnaître l'importance de la formation, parce que c'est ce qui fait en sorte que les entreprises s'améliorent, les entreprises vont plus loin. Et c'est bien important souvent, cette situation-là, pour permettre à tout le monde d'avoir cette chance-là d'avoir des professionnels pour les mettre à l'ordre du jour et... mais par contre, c'est sûr, dans le respect, et dans le respect de dépenses qui sont moindrement assez... Puis d'ailleurs le ministre en a fait une certaine sortie la semaine passée. Je pense que là-dessus il pourra en parler lui-même tout à l'heure, mais il faut faire attention aussi parce que les dépenses qui sont faites dans ce sens-là... Moi, la semaine passée, d'ailleurs... Parce que ça a sorti beaucoup, les hôteliers — vous savez, je viens du milieu de l'hôtellerie, de la restauration — il est évident qu'eux autres ce n'est pas de leur faute si les dépenses farfelues se font, autres que de la formation, qui fait en sorte que ça nuit à leurs opérations, parce que, s'il y a de la publicité concernant ces formations-là et que ces formations-là n'existent plus, alors on comprend très bien que c'est aussi une économie aussi qui se fait ressentir de cette part-là. Parce que je pense qu'il y a des belles choses qui se font. Il ne faut pas y aller par les moins bonnes pour être capable de faire des bons jugements.

Alors, dans le cadre de ce plan-là, M. le ministre, 2015-2016, le gouvernement annonce justement une réduction du fardeau administratif des entreprises en lien avec cette loi. J'aimerais que vous nous en parliez un tout petit peu, à ce moment-là.

Le Président (M. Cousineau) : M. le ministre.

M. Hamad : Merci, M. le Président. Vous savez, le député de Jean-Lesage, depuis des années, l'allègement réglementaire, pour lui, c'est son bébé, puis c'est important pour lui d'alléger la réglementation pour les entreprises. Et je suis convaincu que son travail a fait en sorte que, le dernier budget, nous avons annoncé de monter le niveau de 1 million obligatoire. Les entreprises, 1 million de... pas de chiffre d'affaires, mais 1 million de... salariale, masse salariale, 1 million de masse salariale, on le monte à 2 millions pour avoir l'obligation de 1 %. Ceci étant fait, ça permet à 8 000 entreprises de moins de faire les rapports. Donc, c'est un allègement pour ces entreprises-là, et c'est 50 % des entreprises, actuellement, qui sont assujetties à la loi 1 %.

Soyons clairs, M. le Président, on ne veut pas... La loi 1 %, elle est là pour rester, mais il faut l'actualiser pour tenir compte de l'évolution de la société, et aussi l'importance de dépenser de l'argent à la bonne place, et vraiment que... surtout l'organisation publique, avec les fonds publics, qui prend l'argent de nous, des payeurs de taxes, qu'il soit investi à la bonne place et bon escient.

Alors donc, ce que nous avons fait, c'est... Le fait d'augmenter le seuil à 2 millions fait en sorte qu'il y aura un manque à gagner dans ce fonds-là de 12 millions provenant des entreprises, et le gouvernement a décidé de remplacer ce 12 millions là en mettant de l'argent dans le fonds. Donc, le fonds va disposer, d'ici 2019 et 2020, pour 70 millions de dollars où, en 2015-2016, on a 17 millions de dollars pour la formation des entreprises... formation dans les entreprises.

Je profite de l'occasion pour mentionner M. Florent Francoeur, qui est le P.D.G. de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés, qui est présent avec nous, qui est membre de la Commission des partenaires. Il a accepté, depuis le mois de février, d'être un président par intérim de l'organisation. Et évidemment on va profiter de l'expérience de M. Florent Francoeur pour travailler avec la commission et avec les partenaires.

Donc, il y a deux choses, M. le Président, pour la...

(Interruption)

M. Hamad : C'est moi, ça. Excusez-moi, je cherchais c'est qui. Et donc on a dit... Alors, on était sur le 1 %. Donc, il y a deux volets : il y a la loi 1 %, puis il y a aussi les pouvoirs de la Commission des partenaires. Pour le 1 %, M. le Président, on a vu, malheureusement, avec le temps, il y a une exagération de certaines organisations où on commence à donner des cours de rigolothérapie, on va dire le vrai terme, mais en vrais termes, M. le Président, pour que la population nous comprenne, des cours de clown. Et, à un moment donné, c'est assez, surtout lorsqu'on utilise l'argent du public pour... Et je ne pense pas que ces cours-là vont aider davantage, améliorer les compétences et les connaissances des employés. Alors, c'est là-dessus qu'on veut réviser le projet de loi pour... Évidemment, ça n'empêche pas quelqu'un, dans le privé, sans mettre dans la loi 1 %... S'il pense que le cours de clown est important, ils peuvent le faire, mais pas en dedans de la loi 1 %. Alors, ça, c'est important pour nous, et évidemment d'autres types de cours qui ne sont pas liés directement à la compétence et à la formation des employés.

Et ça, c'est très important, M. le Président, parce qu'il y a un malaise de dire... utiliser les congrès pour ce genre de cours là. Moi, je pense que ça va demeurer, les congrès, c'est important, les réunions des cadres, des travailleurs, des fonctionnaires, et tout ça, mais dans le cadre où on veut améliorer les compétences, on veut améliorer les connaissances. Si on veut sortir en dehors de ça... ne devrait pas faire partie ni de 1 % ni, évidemment, des subventions que le gouvernement donne pour les organismes publics. Donc, ça, c'est premier élément. Donc, il y a une modernisation, il y a une actualisation de la loi 1 %.

Deuxième volet que... il est important, puis c'est là, mon collègue en parle aussi, et là aussi je regarde mon collègue le député de D'Arcy-McGee, pour lui, l'importance de l'adéquation formation-emploi. Et, pour nous, M. le Président, c'est que la meilleure organisation gouvernementale, les mieux placées, qui connaît bien les besoins du marché du travail, c'est la Commission des partenaires du marché du travail. Je pense qu'ils sont en mesure, avec l'équipe qu'ils ont, de soutien du ministère et leur équipe... ils sont en mesure d'identifier les métiers, les professions, les besoins exacts du marché du travail. Et par la suite, évidemment, on est capables de travailler avec l'Éducation pour savoir... et les centres de formation professionnelle, vous savez, les commissions scolaires, les cégeps, les universités pour voir quelles sont les formations nécessaires rapidement pour répondre au marché du travail. Et ça, c'est notre grand défi. Malheureusement, on ne l'a pas réussi encore, mais maintenant c'est une priorité de notre gouvernement. Je pense que les partis d'opposition vont partager ces priorités-là parce que c'est une priorité qui nous permet, en fait, d'enrichir le Québec, de ramener du monde sur le marché de travail, d'aider les jeunes à trouver un emploi, et des gens à l'aide sociale aussi. Moi, pour moi, trouver un emploi, c'est trouver sa dignité en même temps.

Donc, la commission du partenaire de marché du travail, nous sommes en train de travailler avec eux pour établir la stratégie, et les moyens, et les façons qu'on veut le faire, mais, en principe, le principe que nous cherchons, c'est donner un pouvoir à la commission, ne s'est jamais fait avant. Ce pouvoir-là constitue à demander des redditions de comptes à des organisations d'enseignement, au ministère de l'Éducation, sur les résultats obtenus suite à la planification qu'on fait pour les besoins de formation et adéquation. Alors, ça, c'est important. C'est-à-dire, demain matin, on va demander aux commissions scolaires : Voici les budgets qu'on vous offre, mais on veut avoir tel cours, telle formation qui vont en fonction du marché de travail.

L'autre élément important, M. le Président, c'est qu'on veut augmenter les stages chez les entreprises. On veut que les entreprises nous aident à faire la formation à l'entreprise, et ça, c'est important. Et, vous le savez, il y a plusieurs modèles qui existent dans le monde, mais il n'y a pas un modèle qui peut coller 100 % au Québec. Il y a des idées qu'on peut trouver ailleurs qui peuvent peut-être nous inspirer pour faire notre propre modèle, notre propre programme, comme le modèle allemand, mais il n'est pas 100 % copiable. Par contre, les idées, c'est quoi? L'idée principale, maîtrise, c'est la formation, le stage en entreprise. Et, vous savez, souvent... Comme moi, comme formation d'ingénieur, M. le Président, on apprend à l'université des bonnes choses, on a fait... j'ai fait une maîtrise, j'ai fait une autre maîtrise, mais, M. le Président, la meilleure formation que j'ai eue, c'est lorsque j'ai commencé à pratiquer. C'est là qu'on apprend. On apprend des méthodes, des façons de faire. Évidemment, il faut qu'on continue à être formés.

• (15 h 50) •

Alors, imaginez la formation d'un soudeur dans l'entreprise, la formation de main-d'oeuvre spécialisée pour répondre aux demandes particulières à l'entreprise où, des fois, les centres de formation n'ont pas les moyens pour amener des équipements pour former les jeunes. Pendant que... Et j'ai vu ça récemment, M. le Président, le Centre recherche industrielle du Québec, ils ont acheté un équipement de taille de métal, et cet équipement-là est devenu comme un élément pour former les gens à utiliser cet équipement-là qui est utilisé dans plusieurs industries, ce qu'on ne verra pas dans un centre de formation, le type d'équipement que je parle, parce qu'il y a un investissement de quelques millions de dollars, et je ne pense pas qu'ils sont capables de faire l'investissement. Cependant, il peut y avoir une collaboration entre le centre de formation, entre les cégeps, entre les universités et les entreprises dans la formation.

Et souvent, lorsque vous rencontrez des chefs d'entreprise, ce qu'ils vous disent, les chefs d'entreprise : J'ai besoin de main-d'oeuvre qualifiée qui répond à mes demandes, mes besoins et j'ai de misère à les trouver. Puis évidemment, des fois, on fait la formation, puis, lorsque quelqu'un, il a terminé sa formation, malheureusement on a des métiers, des professions qui ne sont pas prêts encore ou ne sont près, près en distance, du marché du travail. Donc, il faut vraiment qu'on travaille là-dessus.

Et, ce que nous allons faire, nous allons travailler avec la commission. Et la commission, pour moi, M. le Président, c'est un joueur important. La commission, c'est des représentants des syndicats, des représentants des patrons, des représentants du milieu de l'éducation, c'est-à-dire les commissions scolaires, les cégeps, les universités, ils sont présents à la commission, les groupes communautaires, qui jouent un rôle important aussi dans la main-d'oeuvre, la connaissance de la main-d'oeuvre. Alors, tout... et évidemment les représentants des ministères importants, comme l'Éducation, comme l'Immigration, bien sûr Emploi, Solidarité sont présents aussi. Alors donc, ces joueurs-là ensemble,

M. le Président, nous permettent d'avoir la meilleure vision et la meilleure... Et ils possèdent en main, ils vont posséder en main les meilleures données factuelles du marché du travail, qui va nous permettre de planifier. Alors, imaginez si, avec la Commission des partenaires, nous allons identifier les besoins du Québec en matière, je ne sais pas, moi, des soudeurs, d'autres métiers, et là on va concentrer l'immigration en fonction de ça, on va encourager nos jeunes à étudier... Les 200 000 jeunes, là, qu'on parlait tantôt, là, on peut les encourager à choisir un métier où ils savent très bien après qu'il y a une possibilité de trouver un emploi.

L'autre élément, il faut favoriser davantage... valoriser davantage les métiers aussi, M. le Président. Quelqu'un qui est bon dans son métier, il peut gagner un bon salaire. Aujourd'hui, un bon salaire, on ne parle pas d'un salaire moyen de 45 000 \$, là, par année, on parle des salaires beaucoup plus élevés que ça, et ça, c'est en fonction des compétences, des connaissances et surtout de la volonté de la personne de faire ce qu'il aime puis en même temps acquérir des compétences. Donc, on parle des stages, encourager les stages, financer certains stages, de la formation que l'employeur peut donner aux stages. Ça, on veut encourager les employeurs à faire ça. Donc, c'est une vision nouvelle qu'on amène, M. le Président. Puis je pense, actuellement, aujourd'hui, que nous allons mettre les moyens pour réussir. Nous avons les équipes pour réussir, nous avons le contexte, surtout. Vous savez, ce qui est important, à la fin de la formation ces jeunes-là trouvent un emploi. Vous me parlez du temps, M. le Président? Combien il restait?

Le Président (M. Cousineau) : 5 min 37 s.

M. Hamad : Cinq minutes? O.K., merci. Alors, je vais laisser le collègue, s'il a une autre question additionnelle, les collègues... Je vais revenir là-dessus tantôt.

Le Président (M. Cousineau) : M. le député de Jean-Lesage?

M. Drolet : Bien, ça va être... C'est assez clair pour moi, M. le Président. Je vais laisser...

Le Président (M. Cousineau) : Oui, M. le député de Champlain.

M. Auger : Oui, merci, M. le Président. C'est toujours un plaisir de vous côtoyer, cher M. le Président. Permettez-moi de saluer également le ministre et toute son équipe, mes collègues, bien sûr, de l'opposition officielle, de la deuxième opposition, bien sûr, M. le député de Nicolet-Bécancour et bien sûr mes collègues du gouvernement.

M. le Président, on entend parler beaucoup d'emploi et on parle aussi qu'il y aura à peu près plus de 725 000 emplois, à l'intérieur de cinq ans, qui devront être comblés. On dit également que l'adéquation formation-emploi est un des grands défis du marché de l'emploi actuellement. Mais on doit se rappeler, M. le Président, qu'il y a des emplois de disponibles au Québec. En moyenne, il y a 50 000 postes qui sont affichés sur le site Placement en ligne d'Emploi-Québec, et rappelons que les deux objectifs du gouvernement pour l'adéquation formation-emploi sont, premièrement, qu'il y ait un maximum de travailleurs sur le marché du travail, notamment en favorisant l'emploi chez les jeunes, chez les immigrants et chez les travailleurs qui sont expérimentés, deuxièmement, que la main-d'oeuvre soit qualifiée et puisse répondre aux besoins du marché du travail.

Mais actuellement que se passe-t-il exactement avec l'emploi? Aujourd'hui, le 4 mai 2015, quelle est la situation, M. le Président? Et quelle est la situation, entre les... mais, M. le ministre... La question au ministre, c'est de savoir exactement quelle est la situation actuellement, au moment où on se parle, le 4 mai 2015, et quelle est la situation également entre les temps-pleins, les emplois à temps plein, et les emplois à temps partiel.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, M. le député de Champlain. Alors, M. le ministre, il reste 3 min 30 s.

M. Hamad : Merci, M. le Président. Je me rappelle quand on était à l'opposition, nous posions beaucoup de questions au ministre des Finances et la ministre déléguée à l'Économie sur les emplois, et on voyait comment c'était important, la création d'emplois. Alors, j'y ai pensé que... Et je veux remercier mon collègue le député de Champlain de poser la question, parce que c'est important, les emplois, M. le Président. Et je me souviens... Ça fait quelques mois qu'on n'a pas eu de question sur l'emploi, et je comprends pourquoi : parce que ça va bien, et on va atteindre le premier objectif sur l'emploi, M. le Président. Et, rappelez-vous, nous avons promis que le Québec, le Québec — je dis bien «le Québec», ce n'est pas le gouvernement du Québec mais le Québec — avec les mesures que nous allons mettre en place, avec les forces d'entreprise que le Québec... pensons qu'il va créer 250 000 emplois sur cinq ans. Alors, 250 000 sur cinq ans, ça fait une moyenne de 50 000 par année.

Et là je prends les statistiques, les mêmes statistiques où le député de Rousseau utilisait avant. Alors, si on regarde le nombre de travailleurs en avril 2014, avril 2014, M. le Président, il y avait 4 042 000 Québécois qui travaillaient. Et, en mars 2015 — donc, il en manque un, mois, faire une année — il y avait 4 099 000 travailleurs au Québec, M. le Président. Donc, je fais la soustraction des deux chiffres : il y a 57 000 emplois de plus entre mars 2015 et avril 2014. 57 000, M. le Président, c'est beaucoup plus que 50 000, c'est à peu près 12 % de plus que l'objectif, et il manque un mois encore pour finir l'année.

Là, je regarde le député de Nicolet-Yamaska-Bécancour. Lui, il pense à son chef. Son chef dit : Oui, il y a des temps-partiels là-dedans, puis ce n'est pas assez. Bien, ce que je dis à son chef, deuxième opposition : Ce n'est pas une insulte aujourd'hui, quelqu'un qui travaille à temps partiel. Parce que, je suis convaincu, ici, dans la salle, nous connaissons tous quelqu'un qui travaille à temps partiel par choix. Moi, j'ai un garçon, M. le Président, à la maison qui travaille à

temps partiel parce qu'il fait des études, puis il est très fier de faire une job à temps partiel. 70 % des gens qui sont à temps partiel, ils les ont choisis. Et ça fait partie... une étape à la création de richesse, M. le Président.

Moi, je ne sais pas, quand je vais chez Canac ou Canac-Marquis, M. le Président, j'en vois un, conseiller, qui me donne les meilleurs conseils, c'est une personne retraitée qui travaille à temps partiel, parce qu'il a aussi le temps pour prendre sa retraite puis en même temps il veut travailler. Alors, il y en a plein.

Ce qui est important, M. le Président, c'est que, dans ces chiffres-là, lorsqu'on... si on compare... Parce que je sais que le chef de deuxième opposition officielle, il nous sort les statistiques par rapport aux autres provinces puis le Canada, puis il revient avec ça souvent. La réponse, M. le Président, c'est : Par rapport au Canada et à l'Ontario, nos statistiques d'emploi sont excellentes.

Et donc je vais revenir, M. le Président, parce que la question d'emploi, normalement c'est le sujet de l'après-midi. Alors, je vais prendre le temps tantôt pour revenir... d'expliquer, puis j'attends, bien sûr, des questions de l'opposition sur l'emploi.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, M. le ministre. Ça termine le bloc réservé au parti ministériel. Nous allons passer maintenant aux représentants du deuxième groupe d'opposition, je crois que c'est M. le député de Nicolet-Bécancour. Vous avez 16 min 24 s.

• (16 heures) •

M. Martel : Merci, M. le Président. Bonjour, M. le ministre. Vous savez, M. le Président, c'est la troisième étude des crédits que je fais avec le ministre, et on dirait que plus ça va, plus je m'attache. Je trouve que M. le ministre a des répliques... il a une vision très lucide, mais en même temps très orientée.

Tantôt, je ne pouvais pas ne pas m'empêcher de penser, quand le ministre faisait allusion à l'endettement du Québec, qu'il dit qu'il reprochait un peu au Parti québécois de ne pas se soucier de l'endettement... Puis il est vraiment convaincu quand il parle dans cet objectif-là. Moi, je veux juste le rappeler que son parti a quand même été au pouvoir de 2003 à 2012, et la part d'endettement est assez phénoménale. L'endettement que le Parti québécois a fait à cette époque-là est assez phénoménal. Mais il n'est jamais trop tard pour avoir une pensée pour nos enfants puis dire : Écoute, on ne peut pas laisser le Québec dans cet état-là. Donc, le Parti libéral s'attaque à l'endettement, et c'est une bonne nouvelle, sincèrement.

Je veux revenir un petit peu sur les carrefours jeunesse-emploi. Je pense que ça va être mon intervention la plus dure par rapport à mes... les autres partis de l'opposition.

Vous savez, en 1994, le gouvernement du Parti québécois a pris le pouvoir — j'allais dire à l'époque où le Parti québécois était un grand parti politique — il a fait une couple de choses intéressantes, notamment pour les régions, sincèrement. Aujourd'hui, là, on voit que tout le monde se prononce : Qu'est-ce qu'on doit faire pour les régions? Bien, le Parti québécois, à l'époque, il avait fait deux affaires fondamentales, à mon avis : il avait mis en place des carrefours jeunesse-emploi, les territoriales étaient collés un peu sur les circonscriptions électorales, et il a mis en place les CLD et les CLE par la suite.

Quand le Parti libéral est arrivé en poste, dernièrement, on a vu ce qu'il a fait par rapport aux CLD. On a vraiment mis la hache là-dedans, il y a des endroits où il ne reste pas beaucoup de choses. Et il a été tenté de faire un peu la même chose avec les carrefours jeunesse-emploi, mais il s'est ressaisi, un peu comme par rapport à la dette, puis là il a dit : Wo! Qu'est-ce que je suis en train de faire à mon Québec? On va replacer ça un petit peu. Donc, il les a laissés en place, puis je pense que ça a été une bonne décision. Et je pense que les gens du milieu, du terrain sont assez satisfaits de l'orientation du ministre.

Moi, je veux juste questionner le ministre par rapport à l'étude qu'il y a eu de Raymond Chabot Grant Thornton, qui disait que... Ils avaient fait une étude d'impact, je ne sais pas si le ministre a vu cette étude-là, mais ils disaient qu'une des choses les plus positives qu'il y avait des carrefours jeunesse-emploi, ça avait trait à toutes les mesures de prévention qu'il y avait, notamment l'aide à l'entrepreneuriat. Moi, comme ancien directeur général du CLD, je trouvais ça intéressant, le partenariat, l'aide, l'échange qu'on pouvait avoir entre les carrefours jeunesse-emploi et les CLD. Des fois, on avait des jeunes qui pouvaient être au carrefour jeunesse-emploi, il y avait des liens, ils pouvaient venir nous rencontrer, on les aidait puis on cultivait cet esprit d'entrepreneuriat dans les territoires ruraux. Il y avait toute la question de la lutte au décrochage dans les mesures de prévention et il y avait aussi la stimulation du marché. Je pense qu'une des actions qu'il y avait, c'était... Je pense que c'est Place aux jeunes où on invitait un paquet de jeunes qui pouvaient étudier à l'extérieur, on les amenait passer une fin de semaine, une ou deux fins de semaine, on les faisait visiter une couple d'emplois puis on leur disait : Voici, si vous venez travailler ici, voici le genre d'emploi que vous pouvez avoir.

Dans la nouvelle mission que vous avez confiée aux carrefours jeunesse-emploi, vous avez soustrait toutes les mesures de prévention. Moi, je voulais juste vous demander, M. le ministre, si vous connaissez l'étude de Grant Thornton que j'ai fait allusion puis m'expliquer un peu quel était le but d'enlever ces mesures de prévention là.

Le Président (M. Cousineau) : M. le ministre.

M. Hamad : Alors, je comprends que le député de Nicolet-Yamaska — je l'écoute attentivement — en 1994, il a voté pour le PQ, puisqu'il dit : C'est le grand parti dans ce temps-là.

M. Martel : ...présenté pour eux autres en 2007.

M. Hamad : Ah! c'est ça. O.K., c'est pour ça. En 2007, ils n'étaient plus un grand parti, selon vous? O.K. Non, non, mais c'est parce que c'est...

Le Président (M. Cousineau) : Répondez à la question.

M. Hamad : Donc, il s'est présenté dans le temps où le Parti québécois n'était pas nécessairement dans ses meilleures... Enfin, ce n'est pas... c'est un choix personnel, ce n'est pas ça qui est important. Ce qui est important, M. le Président, c'est pour l'endettement.

D'abord, il l'a bien dit : Le Parti québécois, il a endetté le Québec énormément, puis il a raison, M. le Président. Puis, c'est drôle, celui qui était responsable des grands ministères d'endettement, c'était son chef. Alors là, il faut faire attention, là, parce que c'est son chef qui était ministre de l'Éducation, son chef qui était ministre de la Santé, et, on le sait, ces deux ministères-là font partie grandement de la dette. Mais, enfin, je vais peut-être...

Et, 2003-2012 — je m'en viens — M. le Président, il a oublié une affaire, entre 2003-2012, il y a eu, 2008, la plus grande crise économique de l'histoire depuis 1930. On ne se rappelle pas, au Québec, vous savez pourquoi? Parce qu'on a passé à travers comme jamais. Puis, selon le premier ministre Landry, il a dit que le Québec, c'est celui qui a le mieux performé au Canada pour faire face à la crise. Et les gens, ils ne se rappellent pas qu'il y a eu une crise économique. Demandez aux Américains, demandez aux gens de l'Ontario, eux autres, ils se rappellent. Pourquoi? Parce qu'eux autres ont souffert. Nous autres, ce n'était pas le cas.

Mais comment on a sorti à travers la crise? On a investi dans les infrastructures. C'était une très belle occasion, on avait des infrastructures vieillissantes, puis il fallait investir en même temps. Donc, ça nous a aidés de sortir à travers la crise. Deuxième élément qu'on a fait, on a fait le Pacte pour l'emploi. Troisième, on a supporté le crédit d'entreprise pendant cette crise-là. Et moi, je fie à M. Landry, qui a été élu en 1994, qui était dans les grands partis dans le temps, et c'est lui qui dit que le Québec a bien sorti. La différence, c'est juste ça, c'est qu'on a investi dans les infrastructures, un programme de 99 milliards de dollars, qui a augmenté la dette aujourd'hui. Maintenant, on a traversé la crise, il faut revenir à l'équilibre financier, donc il faut travailler la dette et évidemment le déficit. Ça, c'est premier élément. C'est important parce que la crise... En 1994, il n'y a pas eu de crise, là. Il y a eu des petites crissettes, là, à un moment donné, mais pas une crise. On en a eu une grosse avec le référendum, mais après ça on s'est stabilisés.

Alors, on revient maintenant aux forums... aux carrefours jeunesse-emploi. M. le Président, il parle souvent de CLD, mais son modèle de CLD aujourd'hui peut marcher encore. Pourquoi? Parce que... Puis il parle avec expérience, puis je respecte son expérience, il était D.G. de la MRC puis D.G. du CLD. Il n'y en avait pas beaucoup dans les CLD au Québec, quelqu'un qui faisait les deux, en passant. Et aujourd'hui les MRC peuvent embaucher des gens pour faire la job de CLD, ce qu'ils faisaient avant. Exemple, la ville de Québec, ils ont embauché le P.D.G. de la CRE, M. Mario Leblanc. Et, M. Leblanc, premier changement qu'on n'avait pas avant, puis, je pense, vous allez l'apprécier, c'est qu'actuellement, les services économiques, suite à l'abolition des CLD, aujourd'hui ils sont capables offrir des services en dehors des heures du travail, le soir. Et peut-être vous le faisiez chez vous avant, mais, nous, là, à Québec, c'est nouveau, on n'était pas capables avant avoir des services après 4 h 30. Là, on a des services aux entrepreneurs après 4 h 30. C'est un exemple. Puis là on a pris le P.D.G. de la CRE puis l'a engagé pour faire le développement économique. Donc, ce qui est important, c'est : les structures sont disparues, mais l'argent est encore là pour faire le développement, pour faire le développement, faire le développement économique, faire le développement.

Maintenant, les carrefours jeunesse, travailler avec les CLD dans des programmes, ça, ça dépend quel carrefour et quel CLD, il faut faire attention, parce que les CLD n'étaient pas égaux partout. Et je me souviens, quand j'étais ministre du Développement économique, on regardait les performances des CLD et malheureusement on n'avait pas tous des bonnes performances. Puis il y avait des parties des CLD qui étaient... le D.G. de CLD était D.G. de MRC, puis il y en avait qui avaient une autre structure complètement différente. Mais rien qui empêche aujourd'hui...

Vous avez parlé d'un mot important, le décrochage scolaire. Aujourd'hui, dans le 15 millions qu'on donne aux carrefours jeunesse-emploi, c'est justement travailler pour le décrochage scolaire, persévérance scolaire et les enfants en difficulté. Et l'autre élément, c'est que, quand il va y avoir des projets locaux... Il comprend très bien parce que c'est un gars de région, c'est un gars qui était proche de son monde, il sait très bien que le carrefour, il est proche du monde. Le forum, c'est loin, c'est une structure régionale. Le carrefour, c'est dans le coin, sur le terrain, puis proche de sa clientèle.

Je vais le laisser poser d'autres questions.

Le Président (M. Cousineau) : M. le député de Nicolet-Bécancour.

• (16 h 10) •

M. Martel : Oui. Oui, mais, dans le fond, c'étaient les mesures de prévention. Mais on va aller un petit peu plus loin, M. le ministre.

De la façon que les carrefours jeunesse-emploi fonctionnaient, il y avait, je dirais, une autonomie presque entière. Maintenant, ce qu'on demande au jeune qui veut avoir un service de carrefour jeunesse-emploi, on demande au jeune d'aller s'inscrire ou d'avoir une espèce d'accréditation d'Emploi-Québec, puis ensuite de ça il peut se présenter au carrefour jeunesse-emploi.

Moi, la question que j'ai pour le ministre, c'est : Le carrefour jeunesse-emploi, c'est des services. Emploi-Québec, il y a des services, mais il y a aussi de la bureaucratie. J'essaie de faire le lien. Comment le ministre ou bien comment le ministre peut augmenter la tâche de son ministère d'accréditer des gens avant d'aller au carrefour jeunesse-emploi... Comment qu'on peut leur demander d'alourdir le ministère de cette nouvelle tâche puis en même temps présenter une structure puis dire qu'on allège les structures puis on essaie d'être plus efficace? Moi, sincèrement, de la façon que je vois ça, c'est qu'on ne rend pas l'organisme plus efficace, là, on augmente vraiment... Puis on demande aux personnes sur l'assistance sociale de ne pas faire une démarche mais de faire deux démarches. J'essaie de comprendre le rationnel de ça, là.

Le Président (M. Cousineau) : M. le ministre.

M. Hamad : M. le Président, j'ai parlé à M. Soulières, à Mme Monique, qui est la présidente du conseil... Mme Sauvé, Monique Sauvé, et ils sont heureux dans le cheminement actuel.

En fait, là, les carrefours, la première entente de 45,5 millions avec les carrefours, ils ont tous signé. Cette entente-là, ce qu'on leur dit : Vous allez prioriser la clientèle à l'aide sociale et l'assistance-emploi; ça n'empêche pas que vous allez faire les autres choses. Et là on vient en ajouter 20 millions de plus, là on se rend à peu près à 70 millions aux carrefours jeunesse-emploi. Donc, ce qu'on leur demande, c'est exactement la même chose qu'on demande à d'autres organismes. Et je suis certainement sûr qu'il va être d'accord avec moi, il faut avoir une reddition de comptes, et on veut avoir des gestes posés qui vont rapporter pour la société. Donc, on établit avec eux les programmes, dire : Nous autres, on veut prioriser telle clientèle, telle clientèle.

Là, on vient en ajouter une autre aussi, c'est la persévérance scolaire, les jeunes en difficulté, l'entrepreneuriat et la communauté, on vient de l'ajouter, là, dans 15 millions plus 5, des projets dans la communauté. Là, on donne un champ beaucoup plus large puis on leur dit : Mais, nous, là, quand vous allez faire vos comptes à rendre, là, les redditions de comptes, nous autres, pour nous, c'est la priorité. C'est tout à fait normal lorsqu'on subventionne 70 millions de l'État pour ces organisations-là, que j'ai confiance. C'est tout à fait normal, il faut trouver une façon de reddition de comptes.

Pour le rapport Raymond Chabot Grant Thornton, il faut faire attention que, dans ce rapport-là, on a juste fait... pris trois CJE, seulement. Alors, il faut faire attention. C'est bon, mais il y a des choses qu'il faut faire attention dans le...

Le Président (M. Cousineau) : M. le député.

M. Martel : On est parti, là, de... Puis je salue, là, la décision, puis je sais que vous croyez aux carrefours, ça paraît quand vous en parlez, mais mettez-vous à la place des administrateurs des carrefours, là, ils sont passés d'un état où votre précédent prédécesseur voulait les abolir à dire : Bien, regardez, vous allez rester en fonction, mais on va vous demander... Ce n'est pas une reddition de comptes qu'on demande, c'est vraiment à la personne qui est sur l'assistance sociale d'aller chercher une accréditation auprès d'Emploi-Québec avant de se présenter au carrefour jeunesse-emploi. Moi, j'essaie de voir le rationnel de ça, M. le ministre, puis j'aimerais ça savoir, parce que ça ne se peut pas que ça engendre... C'est une tâche qu'Emploi-Québec n'avait pas, vous venez de rajouter une tâche. Combien ça va coûter, ça, pour le ministère à la fin, là?

Le Président (M. Cousineau) : M. le ministre. Il reste deux minutes.

M. Hamad : Bien, c'est... Je comprends la question de mon collègue le député, mais moi, quand je parle aux carrefours jeunesse-emploi, Mme Sauvé, M. Soulières... J'ai même ici des citations, Sonia Noël, D.G. de CJE Montmorency, Rolande Hébert, présidente de C.A., CJE Rouyn-Noranda, et j'en ai d'autres, citations. En fait, mois d'octobre l'année passée, on les a avisés qu'on s'en vient avec le nouveau mode, donc ils ont eu quelques mois pour se préparer. Puis c'est important parce qu'ils ont une bonne expertise, ils sont proches des jeunes, ils aident les jeunes. Les jeunes aiment ça aller là, et je pense que, les gens qui sont là, c'est dévoué.

Maintenant, ce qu'il est important de noter, c'est qu'il faut que toutes les organisations subventionnées par le gouvernement... Si vous voulez avoir une subvention au gouvernement, vous avez une reddition de comptes et vous avez à répondre à l'orientation que le gouvernement donne. Puis, notre orientation, je suis convaincu, je mets au défi, il n'y a personne qui peut être contre qu'on s'occupe des jeunes à l'aide sociale, qu'on s'occupe de 200 000 jeunes sans emploi, sans formation, les gens à l'assistance sociale.

Alors là, au début, n'importe quel changement qu'on apporte dans la société, ça fait des remous. Lorsqu'il y a une organisation que ça fait 20 ans qu'elle est habituée à un tel fonctionnement... On n'a pas le choix, M. le Président, il faut qu'on rentre dans les rangs, dans le sens : il y a reddition de comptes à faire, il y a des priorités à établir. C'est sûr que les gens, au début, ils n'aiment pas ça, mais ils ont tous signé, ils sont tous embarqués avec une entente. Puis là, en plus, on va bonifier ça par 20 millions additionnels. Je pense, ils doivent être heureux, et ce que je sens.

M. Martel : Combien de temps qu'il me reste?

Le Président (M. Cousineau) : Ah! il reste 25 secondes.

M. Martel : Bien, regardez, je vais la proposer. Des fois, nos collègues ministériels, ils se cherchent des questions, là, je la répète. Moi, j'aimerais ça savoir combien ça va coûter, cette mesure-là. Vous rajoutez une tâche à vos employés d'Emploi-Québec.

Puis la deuxième, c'est : Comment qu'on justifie un deuxième déplacement? Parce que ce n'est pas la...

Le Président (M. Cousineau) : Merci, M. le député de...

M. Martel : Un deuxième déplacement pour les assistés sociaux.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, M. le député de Nicolet-Béancour. Alors, je passe maintenant au groupe ministériel. Alors, M. le député de Champlain, pour le prochain 20 minutes. Merci.

M. Auger : Merci, M. le Président. J'aimerais tout simplement que le ministre puisse revenir sur ma question du bloc précédent pour nous dresser un portrait de l'emploi, en fait sur la situation actuelle de l'emploi au Québec, donc, si c'est possible, M. le ministre, de continuer notre réponse que nous avons entamée précédemment.

M. Hamad : Oui. De poursuivre là-dessus, oui.

Le Président (M. Cousineau) : M. le ministre.

M. Hamad : En fait, j'ai quelques statistiques intéressantes. Et je me souviens quand on était à l'opposition, on demandait au député de Rousseau, dans le temps ministre des Finances, de l'Économie, de nous donner ces statistiques-là puis on avait de misère un peu de s'entendre sur les chiffres. Mais, les mêmes chiffres que le député de Rousseau, il utilise, c'est important, revenir là-dessus. Et, je me souviens, on a passé des heures et des heures avec le député de Rousseau.

En 2014, M. le Président, lors des premiers mois de 2014, ça veut dire janvier, février, mars, avril, il y a eu 30 000 emplois de perdus. Ça, ce n'est pas moi, M. le Président, c'est les statistiques.

L'autre élément qui est intéressant maintenant, soyons dans le positif, oublions le passé, là, parlons d'avenir, c'est les deux... pour les deux... deuxième mois consécutif, le taux d'emploi chez les 15-64 a atteint, au mois de mars, un sommet historique de 72,8 %. Et ça, c'est important, M. le Président, parce que ce chiffre-là, en général, il est en déclin au Québec, et c'est ça qui fait notre grand défi démographique, parce que, ce chiffre-là, plus qu'il monte, plus l'économie va mieux et plus on a un potentiel de main-d'oeuvre qui va répondre à la croissance économique et, évidemment, va répondre à l'avancement du Québec.

Alors, M. le Président, je regarde ici, par exemple, la Capitale-Nationale. Juste la Capitale-Nationale, dans le... l'emploi a augmenté, M. le Président, de 11 000 emplois, et le taux de chômage a connu une baisse de 0,3 %, se situant maintenant à 5,5 % par rapport à la moyenne des trois mois qui se termine en décembre 2014. Si on compare, en décembre 2014 il y a une diminution du taux de chômage, il y a 11 000 emplois de différent par rapport à il y a un an, M. le Président. Ça, c'est la Capitale-Nationale.

Si on compare maintenant au Canada, parce que je sais que le deuxième chef de l'opposition, il en parle souvent, mais il ne voit pas ces chiffres-là... J'avais aimé ça que Christian Dubé, lui, rappelle ces chiffres-là... ou Gérard Deltell, ou Maud Cohen, ou Mme Anglade, ou Mme Daneault, ou Brigitte Legault. Et là j'en ai, des noms, monsieur... et de plus en plus. Plus qu'on avance, plus qu'on en a, des noms, ça ajoute un après l'autre. Le dernier, c'est Gérard Deltell. Alors, on revient là-dessus, parce que tout ce monde-là, ils étaient bons, M. le Président, ils avaient des compétences. En termes économiques, je me souviens, c'est M. Dubé qui nous a aidés, dans le temps, lorsqu'on discutait avec le député de Rousseau. Alors, si on regarde ici, on regarde le premier trimestre 2015, mais il y a eu une création nette de 63 000 emplois au Canada, 63 000 emplois au Canada, 38 000 au Québec. Alors, M. le Président, le Québec a contribué à 60 % des emplois dans tout le Canada, 60 % des emplois créés. Quand on regarde la population, M. le Président, c'est 23 %. On a participé à la création de 60 000 emplois. Je suis convaincu, si j'avais Christian Dubé ici, bien, il comprendrait ça très rapidement. Même, je n'ai même pas besoin de lui dire parce qu'il le sait. Gérard Deltell, il va le savoir aussi.

Alors, si je continue après pour être encore plus précis, M. le Président... Et là j'ai d'autres chiffres. Il y en avait par rapport à l'Ontario, je vais les trouver dans deux secondes, mais je vais parler d'autres chiffres en attendant. En mars dernier, M. le Président, pas moins de 13 800 emplois à temps plein ont été créés, 13 800, M. le Président, en mois de mars. Et on constate, M. le Président, que les travailleurs à temps partiel le font volontairement dans la majorité des cas, c'est 76 % des travailleurs qu'on a qui veulent aller volontairement pour travailler là-dessus.

• (16 h 20) •

Si on compare à l'Ontario, M. le Président, sur la création d'emplois... à l'Ontario parce que, dans le fond, c'est notre partenaire, l'Ontario, mais c'est notre comparable aussi, parce qu'on suit l'économie, c'est une économie différente, un peu différente, mais quand même, lorsqu'on voit les créations d'emplois, on regarde avec l'Ontario. Et l'Ontario, M. le Président, c'est... On a dit, nous autres : Entre avril 2014 et mars 2015, il y a une création de 57 000 emplois, c'est-à-dire on était à 4 042 000 et aujourd'hui on est 4 099 000. M. le Président, jamais, jamais dans l'histoire du Québec il n'y a eu autant de personnes sur le marché du travail, jamais dans toute l'histoire du Québec, c'est la première fois où nous allons atteindre 4 099 000. L'Ontario, M. le Président, la variation, les emplois, l'Ontario, entre avril 2014 et mars 2015 — c'est les mêmes mois — il y a eu 25 000 emplois. C'est-à-dire que le Québec, M. le Président, a créé deux fois plus d'emplois que l'Ontario, c'est deux fois plus d'emplois que l'Ontario malgré que l'Ontario, M. le Président, ça représente une fois et trois quarts de plus que le Québec, c'est-à-dire il y a 4 millions au Québec, il y a à peu près 7 millions de personnes sur le marché de l'emploi dans l'Ontario. Donc, on a créé deux fois plus d'emplois. Et, comme j'ai dit, c'est 60 % ce que... le Canada.

L'autre élément, M. le Président... Puis, je me rappelle, le deuxième chef de l'opposition, en l'absence de Christian Dubé, des fois il nous parle des temps-partiels. Puis je vais vous dire que l'Ontario, M. le Président, ils ont perdu... temps plein, ils ont perdu des emplois à temps plein en Ontario, M. le Président, il y a moins 5 000 jobs à temps plein en Ontario de mars 2015... avril 2014 à mars 2015. Le Québec, M. le Président, il a créé quand même 20 000 emplois à temps plein. Donc, encore une fois, 20 000 de plus. L'Ontario, c'est moins 5 000. Si on prend les emplois à temps partiel, bien, le Québec a créé 37 000 emplois à temps partiel, l'Ontario a créé 30 000 à temps partiel. Et on regarde dans le Canada, le Canada, dans l'ensemble, c'est 39 000.

Donc, on voit, M. le Président, la différence, la performance du marché de l'emploi au Québec. Quand même, on peut être fiers, c'est 57 000 emplois. Puis, à chaque fois que vous créez des emplois, évidemment vous contribuez à augmenter le PIB, puis on crée à augmenter le PIB par habitant, ce qui améliore le positionnement du Québec par

rapport au Canada. C'est la question de M. le deuxième chef de l'opposition. Et Christian Dubé connaît ça, M. le Président, mais, que voulez-vous, M. Dubé, il n'est plus là. Puis M. Deltell en parlait un peu, mais, que voulez-vous, il n'est plus là, M. Deltell. Mais Maud Cohen connaît ça, c'est... que voulez-vous, M. le Président, elle n'est plus là, elle aussi. Anglade, Mme Anglade à Montréal International aujourd'hui, bien, elle connaissait les chiffres, aujourd'hui elle en parle elle-même, quand elle parle de Montréal, elle parle d'emploi, mais, que voulez-vous, elle est partie. Del Torchio, qui était attaché de presse de M. Legault, le deuxième chef de l'opposition, bien, il en parlait, puis là, bien, que voulez-vous, M. le Président, ils ne sont plus là.

Alors, on continue. Alors, voilà des chiffres intéressants, M. le Président, mais... Et j'avais un tableau. Ça, c'est un tableau intéressant, là, c'est éducatif, M. le Président, on peut l'utiliser, c'est l'évolution de l'emploi au Québec. Et là je m'adresse au député de Saint-Jean. J'en ai parlé assez, de la CAQ, on va parler un peu du PQ, M. le Président. Regardez la courbe ici, là, le bleu, évidemment c'est le PQ, puis, regardez, ils ont commencé ici, ils ont été élus ici, voici ce qu'ils ont fait, là. C'est du dégringolade terrible, M. le Président. Si vous descendez une piste de ski, là, ça va prendre toute une vitesse pour descendre, c'est quasiment voler avec un Boeing 747 en descendant. Flang! En bas, les emplois! Puis on discutait avec le député de Rousseau pour expliquer tout ça, puis, non, non, il y a une création d'emplois. A la fin, vous savez, le PQ a reconnu qu'ils se sont trompés de beaucoup, mais c'est ça.

Là, regardez, M. le Président, après — ça, c'est juste pour vous, je sais que vous ne le voyez pas de loin, vous avez des bons yeux pareil — ça, c'est... mais là c'est l'élection du gouvernement libéral. Ça, Christian Dubé, vous n'avez pas besoin de l'expliquer, il sait ça. Alors là, vous montez ici, mois d'avril 2014, regardez, regardez, là, ça monte, là. Puis regardez ça ici, après, là. Donc, on a regagné les emplois perdus par l'ancien gouvernement, hein, on voit clair, on a gagné les emplois perdus, puis on est allés chercher plus d'emplois. Puis ça, là, c'est juste un an, M. le Président, juste une année. Là, piste de ski en descendant ici pour l'emploi de... le PQ ici. Puis on disait qu'on s'est trompé de beaucoup. Je comprends, regardez ça, ça n'a pas de bon sens! Puis là on recommence à monter tranquillement, tranquillement, regardez ici, là, puis à la fin c'est 57 000 emplois. Ça, vous montrez ça à Christian Dubé, il comprend facilement, il n'a plus besoin de questions, là, là-dessus, là, facile. Gérard Deltell, pas de problème, mais...

Alors, c'est ça qui arrive comme bilan de l'emploi, M. le Président. C'est un bon tableau. Vous voyez, là, ce n'est pas compliqué, visuel, là, il n'y a pas besoin de regarder les chiffres, là. Ça ici, là, c'est la période de ski, pente de ski en descendant, là, puis là, ici, on remonte, on remonte puis on dépasse. Alors, ça, c'est le résultat, M. le Président, sur les emplois au Québec.

Donc, M. le Président, je reviens aussi... Et, dites-moi, M. le Président, là, une année d'austérité... On va prendre l'expression de certains, là, qui n'arrêtent pas de dire : Ah! c'est l'austérité. Expliquez-moi donc ça, une année d'austérité où vous avez créé 57 000 emplois. Ça, c'est du monde, là, c'est... Derrière le chiffre 57, il y a des familles, il y a des gens, M. le Président, qui ont trouvé un emploi. Dans une année, 57 000, M. le Président, sur 4 millions quelques, ça, c'est l'austérité, M. le Président? C'est l'austérité, d'investir 10 milliards de dollars dans les infrastructures? Est-ce que c'est l'austérité, ça, M. le Président? Savez-vous que les investissements en infrastructures aujourd'hui, dans une période d'austérité, là, dépassent largement ce que l'ancien gouvernement que le député de Nicolet-Yamasaka trouvait bon en 2002... dépassent largement les investissements en infrastructures en 2001, 2002, 2003? Ça, c'est l'austérité, M. le Président? Alors, si on appelle ça l'austérité, je ne sais pas, là, il y a un problème de synonyme là-dedans.

57 000 emplois, je reviens à mon tableau, M. le Président. Vous vous rappelez? Ça ici, c'est la pente de ski en descendant, puis ça presse, puis là on reprend, on reprend. Puis, vous avez vu, maintenant ce qu'on a besoin, M. le Président, pour cette courbe-là, là, c'est de trouver ici, là, la main-d'oeuvre nécessaire pour répondre aux demandes d'emploi. Si vous voyez partout «Nous embauchons», là, ce n'est pas une marque de compagnie, c'est un besoin d'entreprise pour des travailleurs. Voilà.

Le Président (M. St-Denis) : Alors, merci, M. le ministre. M. le député de Champlain.

M. Auger : Ça fait le tour de mes questions, ça fait le tour du portrait.

Le Président (M. St-Denis) : Alors, je reconnaîtrais maintenant M. le député de Pontiac pour...

M. Fortin (Pontiac) : Merci, M. le Président.

Le Président (M. St-Denis) : Il vous reste huit minutes à peu près.

M. Fortin (Pontiac) : Alors, merci, M. le Président. Je vais poser ma question, je suis certain que le ministre pourra compléter par après, s'il le faut. Je salue mes collègues. Je vais commencer par une politesse élémentaire, saluer mes collègues de l'opposition, du parti ministériel, le ministre et toute son équipe du ministère et des différents organismes qui sont avec nous aujourd'hui.

Evidemment, je pense que tout le monde a compris, là, à l'écoute des dernières remarques du ministère, qu'on est ici pour parler d'emploi aujourd'hui, que c'est carrément un sujet qui est dans sa cour à lui mais que c'est également un thème récurrent à travers l'action gouvernementale qu'on a vue au cours de la dernière année, parce que, même si le ministre nous dit que ça fait longtemps qu'il n'a pas eu de question sur l'emploi, je vais vous dire qu'à notre participation à tous à l'étude des crédits budgétaires on a entendu parler de l'emploi aux crédits du Conseil du trésor, on a entendu parler de l'emploi aux crédits du ministère des Finances... Et d'ailleurs j'en profite pour dire au ministre que son ami Christian Dubé était à l'étude de crédits du ministère des Finances quand on a parlé de la Caisse de dépôt et placement. On en a parlé

à l'étude des crédits budgétaires jeunesse du premier ministre également, le député de Saint-Jean y était. On en a parlé aux crédits budgétaires de la ministre de l'Immigration. Évidemment, on a parlé de son plan pour attirer une immigration formée, une immigration jeune, une immigration francophone, une immigration qui est prête à contribuer et à intégrer le marché de l'emploi rapidement, et ce, non seulement à Montréal, mais également dans l'ensemble de nos régions. Et je n'en ai aucun doute qu'on en a parlé aux crédits du ministère de l'Éducation, même si je n'y étais pas, lorsqu'on a traité de toute la question de la formation, et on en parle encore aujourd'hui.

Et donc, si on en a tant parlé, c'est parce que, comme je disais, il y a une réalisation commune de la part de notre gouvernement et une volonté de travailler ensemble de tous les différents acteurs, parce que, comme on l'a dit, il y aura 725 000 emplois à combler au cours des cinq prochaines années, y compris les 57 000 emplois auxquels faisait référence le ministre, parce que, dans 15 ans, il y aura 5 % de moins de Québécois qui seront sur le marché du travail simplement dû à notre... à leur situation, la situation de notre démographie québécoise, parce qu'il y a, en ce moment, 200 000 jeunes qui ne sont ni en emploi ni en formation et, comme le disait le collègue de Champlain, qu'il y a, de façon présente mais de façon habituelle, 50 000 postes déjà affichés sur le site d'Emploi-Québec. Et donc le ministre connaît bien ces chiffres-là, ils viennent de son ministère, ils viennent d'Emploi-Québec, et c'est eux, M. le Président, qui établissent les prévisions d'emploi pour la population, pour les entreprises, pour les organismes et qui nous disent par région, qui nous disent par secteur d'activité où vont être ces emplois-là, donc qui disent aux gens, qu'ils soient jeunes, qu'ils soient moins jeunes, où se faire former, quoi étudier. Et donc je me mets dans la peau de quelqu'un qui est en recherche d'emploi, je me mets dans la peau de quelqu'un qui est jeune, qui est à se demander où étudier, en quoi étudier, vers quelle direction aller, et ça, c'est de l'information qui est extrêmement importante pour ces gens-là.

Alors, je vais demander au ministre de nous dire, pour ces gens-là, comment peuvent-ils savoir exactement où sont ces secteurs-là, où se renseigner, où avoir l'information sur le marché du travail dans les secteurs qui les intéressent.

• (16 h 30) •

M. Hamad : Merci pour mon collègue qui travaille très fort avec notre collègue le ministre des Finances. Et, quand il disait qu'on a parlé de l'emploi, il voulait dire qu'on a parlé de notre côté de l'emploi, et les ministères, les Finances et le Trésor, l'Éducation et ici, Emploi, Solidarité.

Alors, M. le Président, moi, c'est un chiffre qui me frappe beaucoup, là, quand on prévoit, d'ici trois ans, qu'il y a 725 000 emplois à combler, c'est beaucoup, là, mais c'est un chiffre réaliste, c'est des études qui ont été faites au ministère, qui démontrent vraiment les besoins. 725 000, M. le Président, on a 4 099 000, actuellement, Québécois qui sont sur le marché du travail. Alors, imaginez l'importance de ces chiffres-là. Et, si on va plus loin, d'ici cinq ans, en 2022, M. le Président, on prévoit 1,4 million de postes qui seront à pourvoir au Québec. Évidemment, ces postes-là tiennent compte des départs à la retraite, le vieillissement de la population, qui est un grand défi, mais aussi les besoins du marché du travail. Et aussi on estime aussi que le taux de chômage, il va aussi baisser, M. le Président. Actuellement, il est à 7,7 %, mais évidemment on prévoit une baisse... 7,7 % qui était en 2014, 7,6 %, 7,5 %, je pense, cette année, puis on prévoit probablement une baisse de taux de chômage. Mais toutes ces bonnes données là, M. le Président, il faut quand même travailler pour combler ces postes-là, parce que c'est le grand défi, puis mon collègue, comme adjoint au ministre des Finances, connaît très bien ce défi financier aussi, et défi majeur.

Alors, je donne un exemple, M. le Président, c'est important pour ceux qui nous écoutent, les 350 000 qui nous écoutent aujourd'hui, c'est que l'emploi devrait être en hausse dans les grandes majorités des 33 industries au Québec. La croissance se concentrera du côté des services, un domaine qui apportera 183 000 nouveaux emplois, soit la grande majorité des emplois qui seront créés, M. le Président, 183 000 emplois. Et là je vais donner quelques exemples ici. Secteur d'activité matériel de transport, là, les appellations d'emploi sont disponibles, M. le Président. Ça, c'est ingénieur, ingénieure en aérospatiale. Origine du besoin de main-d'oeuvre, c'est croissance de l'emploi dans le secteur de l'aéronautique, puis le niveau de compétence, c'est un professionnel. On peut parler de technique, les machines, électromécanicien, électromécanicienne, ça, c'est croissant dans le secteur d'activité : rareté de nombre de diplômés. Ça, c'est des techniques. Transport et entreposage, mécanicien, mécanicienne d'autobus et des camions, ça aussi, c'est une croissance dans le secteur d'activité, départs à la retraite, par exemple... dû aux départs à la retraite, on a des techniques dans ce domaine-là. Services professionnels, scientifiques et techniques, designers graphiques, ça, l'origine, là, de besoins de main-d'oeuvre, c'est à cause de demandes de main-d'oeuvre élevées, notamment dans le secteur des jeux vidéo et par la création de sites Web.

Là, on voit ici, M. le Président, les besoins du marché viennent de croissance de l'emploi dans certains secteurs, croissance des secteurs d'activité comme la rareté du nombre de diplômés, parce qu'il en manque, des diplômés, puis l'autre élément, c'est croissance aussi... demandes des départs à la retraite, puis l'autre élément, M. le Président, c'est la demande élevée dans des secteurs d'activité. Donc, au Québec, on a des secteurs en croissance, on a des secteurs où il y a des départs à la retraite puis on a des secteurs où il en manque, des diplômés, donc on ne fournit pas assez de diplômés.

Alors, tout ça, c'est notre défi, M. le Président, de combler ces lacunes-là puis essayer de... lacunes ou des défis, parce que, les départs à la retraite, on a un défi. Et, l'autre élément, je reviens là-dessus, M. le Président, lorsqu'on regarde le taux d'activité — et M. le président me dit de terminer là-dessus, alors je voudrais terminer — le taux d'activité et taux d'emploi de 15-64, c'est notre grand défi. Il est en déclin ici pendant qu'il est en croissance en Ontario et au Canada.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, M. le ministre. Alors, je suis prêt maintenant à reconnaître le député de Saint-Jean pour 26 minutes. M. le député.

M. Turcotte : Merci, M. le Président. Donc, j'aimerais revenir sur les carrefours jeunesse-emploi. J'aimerais savoir, de la part du ministre : Les 200 000 jeunes que le gouvernement veut aider à retourner en emploi, est-ce qu'ils devront eux aussi passer par les centres locaux d'emploi, donc d'avoir leur CP-12, leur indice d'employabilité, pour avoir le

droit et le privilège d'avoir les recours des services de leurs carrefours jeunesse-emploi? Parce que ça va prendre du monde. En même temps, le ministre sait que son prédécesseur a fermé plusieurs centres locaux d'emploi. Je pourrais vous parler de Saint-Rémi, Contrecoeur. En Montérégie, là, on parle de fermeture de trois centres locaux d'emploi. Ailleurs aussi, dans la circonscription de ma collègue de Pointe-aux-Trembles aussi, une fermeture d'un centre local d'emploi. Donc, ça prend des gens, ça prend des effectifs. Comment le ministre peut assurer que les jeunes qui font le choix de retourner en emploi ou de retourner aux études vont pouvoir avoir le service rapidement quand on sait qu'il y a de moins en moins d'agents dans les centres locaux d'emploi, que les gens ne peuvent pas rencontrer un agent directement ou très peu? Dans ma circonscription, à Saint-Jean, on ne peut pas rencontrer... Il faut se rendre à Longueuil, là, leur dossier est à Longueuil. Dans certains cas, il y a des listes d'attente ou ça prend quelques jours avant de pouvoir rencontrer un agent.

Comment le ministre peut nous assurer que ce fonctionnement-là va fonctionner et que ça n'augmentera pas les délais pour les jeunes qui ont le courage de décider de retourner aux études ou de retourner en emploi?

Le Président (M. Cousineau) : M. le ministre.

M. Hamad : Très bonne question, M. le Président. Il y a une partie de la question, son collègue député de Rimouski l'a posée. La recherchiste, probablement, elle a donné la même question aux deux collègues. Et, pour la CLE...

Une voix : ...

M. Hamad : Ça fait changement. Oui, mais c'est préparé par la recherchiste. Alors, c'est... On revient à... Les deux questions... En fait, le nombre d'employés dans les CLE ne sont pas diminués. Ça, c'est... le député de Rimouski a posé la même question. 2013-2014, c'est 2 655; 2014-2015, 2 672.

Maintenant, le 200 000 qui sont là, c'est... Évidemment, il y a plusieurs actions. Il n'y a pas juste une action à poser. Premièrement, il faut les ramener aux études. Ça, c'est le décrochage scolaire, la persévérance. Il peut y avoir des enfants ou des jeunes en difficulté. Alors, ça, ça fait partie de 200 000, parce qu'ils ne sont pas capables d'étudier, ils ne sont pas capables de travailler, donc ils sont en difficulté.

Alors, il y a plein de programmes. Il n'y a pas juste, en passant, Emploi-Québec, il n'y a pas juste les CLE, mais il y a tout l'ensemble de services offerts, c'est-à-dire carrefours jeunesse-emploi, les CLE aussi, puis là je viens de dire qu'il n'y a pas de diminution, donc vont pouvoir continuer à donner des services. Si jamais ces jeunes-là tombent sur l'aide sociale, malheureusement, sur l'aide de dernier recours, là on a Objectif emploi où on va s'occuper de ces jeunes-là, et là il y a un programme, avec les budgets, qu'on va prendre soin de ces jeunes-là pour les ramener soit aux études soit sur le marché de travail. Ça, c'est un autre programme. Donc là, on a les CLE avec toute l'offre de services que nous avons, soit en solidarité, soit en emploi. En emploi, on a 788 millions de dollars, 788, plus 2,9 milliards en solidarité pour aider ces gens-là.

Donc, finalement, là, c'est plein de portes, d'aide qu'on peut amener à ces gens-là, et évidemment ça devrait être une priorité pour nous. Et la chance de récupérer ces gens-là, elle est bonne. Il s'agit juste de les comprendre et savoir dans quelle situation... Moi, je me rappelle, il y avait un programme, à Montréal, qui est très intéressant, où on prenait des jeunes décrocheurs, ces jeunes-là qui n'aimaient pas l'école, ils ne s'inscrivaient pas dans le système de l'école... Mais ces gens-là, c'étaient des artistes, puis ils avaient un sens de création incroyable. Lorsqu'on les amenait dans le domaine de création, ils devenaient les meilleurs concepteurs de jeux vidéo, ou de sites Web, ou d'autres éléments de créativité. Alors, c'est ça, l'objectif, c'est travailler avec les jeunes pour trouver leurs chemins, pour les aider, soit la formation soit l'emploi ou la préparation à l'emploi.

• (16 h 40) •

Le Président (M. Cousineau) : M. le député de Saint-Jean.

M. Turcotte : Tantôt, le ministre a dit : Les jeunes aiment ça aller là, en parlant des carrefours jeunesse-emploi, et il a tout à fait raison. Et il est prouvé et il est démontré que les carrefours jeunesse-emploi, par eux-mêmes, attirent beaucoup de jeunes, ce que malheureusement les centres locaux d'emploi ont plus de difficultés. Peut-être que c'est parce que, bon, ça a une apparence un peu plus administrative, puis les jeunes, peut-être, se sentent moins cadrés dans un cadre plus administratif.

Je comprends que le ministre dit que, bon, dans les 200 000, ce ne sont pas juste des jeunes qui vont avoir l'employabilité directement, ça peut être des jeunes qui vont retourner aux études, etc. Je comprends aussi, précédemment, que le ministre nous a parlé que, du 15 millions de dollars qui va aider les jeunes dans des programmes, bon, il y a l'employabilité, il y a l'entrepreneuriat puis il y a aussi le décrochage scolaire. Je comprends tout ça. Donc, est-ce que je comprends... Et là c'est la question : Ces jeunes-là qui vont vouloir retourner aux études et avoir de l'aide, dans l'enveloppe du 15 millions qui est maintenant dévolue aux carrefours jeunesse-emploi, est-ce qu'ils devront passer par le centre local d'emploi ou non, parce qu'ils veulent retourner aux études, par exemple?

Eux vont avoir le droit de passer directement par leurs carrefours jeunesse-emploi, mais en même temps un jeune qui, lui, désire vouloir retourner... d'abord se trouver un emploi, lui, il devra avoir passé préalablement par son centre local d'emploi pour avoir son CP-12 et son indice d'employabilité, donc c'est-à-dire son chiffre puis son code-barres.

Le Président (M. Cousineau) : M. le ministre.

M. Hamad : En fait, la réponse est plus large, là. Il y a plusieurs services qui sont offerts aux jeunes. Il y a carrefours jeunesse-emploi, mais il y a aussi les CLE. Et d'ailleurs, un des problèmes qu'on avait avec les carrefours avant, on n'avait pas de reddition de comptes claire, donc on n'avait pas des statistiques très détaillées...

Une voix : ...

M. Hamad : Vous n'êtes pas d'accord?

Une voix : ...

M. Hamad : Non, O.K. Bien, on va demander au sous-ministre d'expliquer puis voir où sont les points de désaccord.

M. Turcotte : Bien, M. le Président, c'est parce que, quand même, les carrefours jeunesse-emploi ont payé beaucoup d'argent, avec Emploi-Québec, pour faire un système informatique pour gérer ces demandes-là à la demande du ministère. Donc, je comprends, mais, moi, ma question est claire : Est-ce que les jeunes qui veulent retourner aux études, dans le programme, là, qui va être mis en place, dans le 15 millions, eux vont avoir le droit de passer directement par leurs carrefours jeunesse-emploi, contrairement aux jeunes qui veulent retourner... pas retourner, mais se trouver un emploi, eux vont devoir obligatoirement passer par leur centre local d'emploi?

Le Président (M. Cousineau) : M. le ministre.

M. Turcotte : C'est quoi, la différence entre quelqu'un qui veut retourner aux études ou quelqu'un qui veut se trouver un emploi?

M. Hamad : Je vais laisser le sous-ministre parler de reddition de comptes puis répondre au député, parce que c'est une question d'opérationnel. J'aime mieux qu'il donne la réponse directe.

Le Président (M. Cousineau) : Ça va? Alors, M. le sous-ministre, M. Matte.

M. Matte (Bernard J.) : Merci, M. le Président. Tout d'abord, le financement de 45 millions était donné par le passé selon un mode qu'on appelle un mode de mission globale, c'est-à-dire que c'est un mode où on subventionne... Et le CJE avait la totale liberté de faire les actions, il n'avait aucune obligation de nous transmettre ne serait-ce que le numéro d'assurance sociale du participant. Ce qui fait en sorte que, comme c'est une mesure qui est en bonne partie financée par des fonds fédéraux, je dirais, en bonne partie, au niveau de la participation, on était dans l'impossibilité de déterminer si ce client-là avait été servi soit par des fonds fédéraux ou des fonds provinciaux. Donc, il a fallu changer cette mécanique-là.

On a entrepris avec les CJE, suite à de très longues négociations, un processus de mise sur pied d'un mécanisme qui viendrait correspondre au processus de mission globale. Compte tenu du changement de cap, on passe maintenant par ententes de service avec les CJE, ce qui est loin d'être nouveau. Les ententes de service, c'est le mode de fonctionnement avec près de 400 organismes qui oeuvrent dans le domaine de l'employabilité au Québec, là. Ce n'est pas une révolution, qu'est-ce qu'on a fait là, on a juste appliqué aux CJE la même façon de travailler qu'avec les autres organismes.

Ce que ça implique, ça implique qu'en utilisant nos systèmes actuels, même pas besoin d'en créer un, la personne fait sa reddition de comptes en inscrivant le client. Alors, automatiquement, ça répond à la reddition de comptes du gouvernement fédéral, du gouvernement provincial et de l'ensemble de notre reddition de comptes au ministère.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, M. le sous-ministre. Monsieur...

Une voix : ...

Le Président (M. Cousineau) : Oui, M. le ministre.

M. Hamad : ...M. le Président. Il sait très bien, mais c'est bon de le dire, les CJE, là, ce n'est pas le gouvernement, là. C'est des organisations indépendantes avec un conseil d'administration, qui rendent des services, et, ces services-là, évidemment, pour les rendre, il faut avoir des critères, et on l'établit. Mais les CJE, ils font un travail exceptionnel, tout le monde le reconnaît, mais ce n'est pas l'unique solution pour amener... et se battre contre la persévérance scolaire. Je pense que c'est un combat de société, combat des commissions scolaires, des parents, des gouvernements.

Alors là, il y a plusieurs mesures. Ce qui est important, c'est avoir plusieurs mesures qui répondent à des cas particuliers. Des fois, c'est le CJE, la porte d'entrée, des fois, c'est la CLE. Des fois, il y a d'autres organismes. Tantôt, on parlait de l'organisme qui est à Joliette, ce n'est pas un CJE, cet organisme-là, mais il aide les jeunes à retourner sur le marché du travail. Alors, on a plein d'exemples.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, M. le ministre. M. le député de Saint-Jean.

M. Turcotte : Merci, M. le Président, mais je n'ai toujours pas de réponse. Le jeune qui veut retourner aux études et qui veut se prévaloir du 15 millions qui est à la disposition dans les carrefours jeunesse-emploi suite à l'annonce que le ministre a faite, lui, est-ce qu'il va pouvoir utiliser... passer directement par son carrefour jeunesse-emploi et avoir de l'aide ou il va devoir passer par le centre local d'emploi comme un jeune qui cherche un emploi, qui, lui, ne pourra

plus passer directement par son carrefour jeunesse-emploi parce que ça lui prend son CP-12 puis son indice d'employabilité?

Le Président (M. Cousineau) : M. le ministre. Oui, M. le sous-ministre.

M. Matte (Bernard J.) : Le SAJ gère ses propres budgets. Les ententes ne sont pas définies encore concrètement, on va voir. C'est sûr qu'on pourra avoir une harmonisation avec le SAJ. Cependant, il faut se rappeler que les CJE ont toujours la possibilité de l'autorecrutement, là. Ça demeure, que ce soit pour les mesures d'emploi que pour les mesures du SAJ. Maintenant, les modalités seront à déterminer avec le SAJ, là, pour être annoncées sur le comment. Maintenant, ce qu'on va viser, c'est la simplicité pour tout le monde.

Le Président (M. Cousineau) : M. le député de Saint-Jean.

M. Turcotte : Merci beaucoup, M. le Président. Je comprends qu'on... Peut-être qu'on aura plus de réponses l'année prochaine, quand il y aura une première année d'application, parce que, jusqu'à maintenant, ce n'est pas tout à fait clair. Mais disons qu'on aura du plaisir l'année prochaine.

On voit qu'il y a une baisse de 21 millions dans les mesures d'aide à l'emploi, une diminution de 94 millions de dollars dans les mesures d'aide financière dans le ministère du ministre. Le ministre aime rappeler, bon, ce qu'il a été d'une séance de crédits à l'autre, mais là je vais lui dire, là : Ça, c'est un copier-coller de l'étude des crédits de lutte à la pauvreté. Ça fait que le ministre n'aura pas besoin de le répéter. Donc, lors de cette étude de crédits, le ministre a affirmé que «le moment est venu d'intensifier notre accompagnement offert aux personnes qui présentent une première demande au programme d'aide sociale et d'adapter les services aux besoins particuliers de la clientèle». Je comprends ça, c'est un but noble, mais en même temps je vous rappelle : Baisse de 21 millions dans les mesures d'aide à l'emploi, une diminution de 94 millions dans les mesures d'aide financière du même ministère.

J'ai aussi dans ma revue de presse — le ministre aime rappeler la revue de presse — une citation du ministre qui dit : «Les Québécois devront se résigner à recevoir des services de moindre qualité en raison de la "rigueur budgétaire..."» Ça explique un peu plus de choses, là. On a moins d'argent, on veut en faire plus, mais en même temps il va falloir que les Québécois s'habituent à avoir des services de moindre qualité.

Avec Objectif emploi, le ministre annonce 20 millions sur cinq ans pour un parcours, pour s'assurer que, bon, les gens qui font la première demande à l'aide sociale soient accompagnés, pour faire en sorte qu'on réduise le nombre de personnes à l'aide sociale. Est-ce que cette mesure-là, Objectif emploi, va être gérée à l'interne, par des intervenants dans les centres locaux d'emploi ou par des ressources externes?

Le Président (M. Cousineau) : M. le ministre.

M. Hamad : Il y a plusieurs volets à sa question, M. le Président. Je vais essayer de répondre à la dernière, puis, en revenant, le 20 millions, en passant, ils ne sont pas dans les crédits, ils sont ajoutés. Donc, aujourd'hui, parce que c'est les crédits... Donc, 20 ans sur cinq ans sont ajoutés, sont gérés par le ministère dans le programme Objectif emploi. Il faut dire aussi qu'on a ajouté 123 millions dans le budget aussi, qui est ajouté dans le budget, dans les crédits, c'est additionnel, c'est de l'argent de plus.

Dans les diminutions des budgets, là, dans les mesures d'emploi, globalement c'est 1,9 % de moins, c'est juste 1,9 % de moins dans l'ensemble. Il y a des raisons pour ça. Par exemple, c'est la diminution de la clientèle avec l'entente avec le fédéral. Il ne faut pas oublier que nous recevons... il y a une entente avec le fédéral, nous recevons de l'argent pour servir la clientèle. Si la clientèle baisse, le montant d'argent reçu par le fédéral baisse. Alors, ça, c'est une bonne raison.

En même temps, malgré tout, il y a des augmentations aussi, parce que c'est le total qui donne 1,9 %. L'augmentation... Par exemple, le fait que le salaire minimum a augmenté hier... vendredi le 1er mai, donc il y a une augmentation de... il y a des coûts additionnels. Alors, il y a des coûts de plus, des coûts de moins, fait en sorte que c'est 1,9 % de moins. Mais, je répète, il y a des ajouts dans le budget, 123 millions, plus le 20 millions, 5 millions sur quatre ans, pour Objectif emploi.

• (16 h 50) •

Le Président (M. Cousineau) : Merci, M. le ministre. M. le député de Saint-Jean.

M. Turcotte : Merci, M. le Président. Ma question : Qui va administrer Objectif emploi? Est-ce que c'est à l'interne ou c'est des ressources externes?

M. Hamad : C'est à l'interne, c'est le ministère. Là, évidemment, si on donne... Le ministère donne à des ressources externes énormément de mandats, là. Les ressources externes, c'est, des fois : on va donner un mandat d'accompagnement, comme l'organisation de Joliette, là, exemple. Alors là, il va être administré par le ministère, puis il va y avoir des mandats à donner à des organisations, des organismes, là. Puis je pense qu'il est d'accord avec ça, puisque, tantôt, il me demandait de donner plus d'argent à l'organisme. Alors donc, il est d'accord avec ça. Puis il y a des écoles de formation aussi, il y a des cours de formation. Ça, c'est ajouté cette année. On va donner aussi des subventions à des centres de formation professionnelle pour donner des cours de formation.

Le Président (M. Cousineau) : D'accord, merci, M. le ministre. M. le député de Saint-Jean.

M. Turcotte : Merci, M. le Président. Bon, je comprends aussi qu'Objectif emploi, c'est un parcours obligatoire pour tous les gens qui font leur première demande à l'aide sociale. Obligatoire nécessite que, si quelqu'un ne le fait pas, il y aura des conséquences. Quelles seront ces conséquences?

Le Président (M. Cousineau) : M. le ministre.

M. Hamad : Bonne question, précise. L'obligatoire pour ceux et celles qui sont en santé, pour faire l'effort pour améliorer leurs compétences, leurs connaissances. Alors, ça, c'est très important. Autrement dit, si quelqu'un, malheureusement, a le cancer puis il tombe à l'aide sociale, ce n'est pas inclus là-dedans. Nous sommes en train d'établir les règles précises et on va venir avec un projet de loi où on va voir tout le détail.

Alors, tel que promis dans le budget, on va mettre tous les détails. Et un des détails importants — il a raison, le député — c'est voir, si quelqu'un ne fait pas l'effort, c'est quoi qu'on coupe, mettons les coupures qu'on fait pour que la personne réponde aux efforts. Parce que c'est un contrat entre deux, là. Le gouvernement va augmenter de 200 \$ par mois la contribution pour quelqu'un qui fait plus d'efforts, mais, si la personne ne fait pas d'effort, on se comprend qu'il n'aura pas 200 \$, parce qu'il ne fait pas l'effort promis.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, M. le ministre. M. le député de Saint-Jean.

M. Turcotte : Merci, M. le Président. Je comprends qu'il y aura un projet de loi pour Objectif emploi aussi, donc on verra à ce moment-là avec le texte du projet de loi.

J'aimerais aborder maintenant la question des organismes spécialisés en développement de la main-d'oeuvre féminine, qui a déjà été abordée lors des crédits de Condition féminine. Parce que le ministre aime rappeler quand c'est abordé dans d'autres séances de crédits, donc il peut en prendre note que ça a déjà été abordé. C'est aussi pour comparer les réponses des ministres. Des fois, on apprend des bonnes choses, hein, quand on compare entre les ministres, il a assez d'expérience pour le savoir.

Dans ma circonscription, COFFRE, qui est un organisme qui fait un travail exceptionnel pour les femmes pour les aider à retourner sur le marché du travail, à se trouver un emploi, depuis plusieurs années, 250 femmes qui ont recours à leurs services par année, 80 % d'entre elles intègrent avec succès le marché du travail ou s'inscrivent dans des programmes de formation dans les moins de trois mois suivant leurs demandes, leurs débuts, là, de services à COFFRE. C'est 1,2 million que ces organismes recevaient à travers le Québec, 16 organismes spécialisés. J'aimerais savoir de la part du ministre où il en est dans sa négociation avec son collègue le président du Conseil du trésor.

Le Président (M. Cousineau) : M. le ministre.

M. Hamad : En fait, d'abord, on va juste clarifier la... C'est une très bonne question, et je vais donner tout le détail. Mais, avant tout... Parce que, quand le député dit — il connaît son dossier : 1,2 million, il faut dire que ces organismes-là reçoivent déjà 10 millions, plus 17 ensemble. Le CIAFT, qu'on appelle, la question sur le 1,2, plus que le 10 millions. Et c'est bon, qu'on me dit aussi. Parce que les gens, les 350 000 qui nous écoutent vont dire : Ils ont juste 1,2 million, mais juste l'organisme dans le comté de mon collègue, il reçoit à peu près 800 000 \$... 950 000 \$ à peu près. Il doit être content.

M. Turcotte : Ils font du bon travail, hein?

M. Hamad : Oui, absolument. Puis ils reçoivent 950 000 \$, M. le Président. Il ne l'a pas dit, le député, là, mais ils reçoivent 950 000 \$. Puis je vois qu'il est très souriant et très content de ça.

M. Turcotte : Bien oui.

M. Hamad : Maintenant, ce qu'il parle, de cet organisme-là, c'est 75 000 \$ additionnels. Là, on parle d'à peu près 8 % de plus que le 900 quelques mille que l'organisme reçoit. Pour répondre à cette question précise... Mais, rappelons-nous, il y a 10 millions déjà acquis, et, sur le 1,2 million, le ministère, on est prêt à donner le 300 000 \$, il reste le 900 000 \$ qui provient du ministère de la Justice. Je peux être plate avec lui, dire : C'est le crédit du ministère de la Justice, pose donc la question à la... C'est ça, la règle, et je dois être conforme, mais je vais lui faire plaisir quand même, M. le Président. Il y a eu une rencontre vendredi passé avec le CIAFT et plusieurs organismes, là, ensemble, pour regarder... Ils sont en train de regarder. Moi-même, je les ai rencontrés jeudi, je pense... mercredi. Mercredi passé, j'ai rencontré l'organisation, et on est en train de discuter avec eux, pour le moment.

Mais il faut dire que la question du député, c'est 75 000 \$ sur presque 1 million. Alors, ce n'est pas le 1 million qui est mis en cause, c'est le 75 000 \$. Juste mettre les proportions, là, 1 million qui sont déjà là, puis là on parle de 75 000 \$. C'est ça, la question de mon collègue député de Saint-Jean.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, M. le ministre. M. le député de Saint-Jean, il vous reste cinq minutes.

M. Turcotte : Je comprends que le ministre, disons... On ne peut pas séparer 75 000 \$ pour un organisme de l'ensemble... de l'enjeu global de ce que ces organismes font. Il faut se rappeler qu'ils sont au coeur de la politique d'égalité.

Il y a différentes problématiques. Autant que les carrefours jeunesse-emploi font un travail extraordinaire et exceptionnel pour les jeunes, ces organismes-là font un travail aussi important pour les femmes.

Je comprends que le ministre nous dit : Bon, bien, c'est les crédits de ma collègue de la Condition féminine, donc posez des questions, je comprends ça, mais en même temps le ministre, lui, aime ça quand on parle d'emploi. Puis c'est une question d'emploi parce que c'est des femmes qui désirent trouver un emploi. Et il est le leader de l'emploi, là, dans ce gouvernement-là.

Donc, j'aimerais avoir de la part du ministre... Bon, je comprends qu'il les a rencontrés, bon, c'est déjà un bon début, contrairement aux forums jeunesse. Je comprends que le ministre a une volonté d'aider ces organismes-là, je comprends aussi que le ministre est sensible à cette question. Donc, avec sa collègue la ministre responsable de la Condition féminine, est-ce qu'il y a une rencontre qui se fera et que ces organismes-là puissent avoir une planification, hein... parce que, là, bon, c'est bien d'avoir l'argent, là, un an, puis on demande ça, là, régulièrement, mais de pouvoir prévoir dans le temps pour pouvoir mieux gérer leur action auprès de ces femmes qui, on le voit, là, 80 % dans le cas de l'organisme chez nous, de COFFRE, puissent soit trouver un emploi ou retourner aux études?

Le Président (M. Cousineau) : M. le ministre.

M. Hamad : M. le Président, si je conclus un petit peu... ou résume plutôt les interventions de mon collègue, il nous a posé la question sur les crédits Forums jeunesse, qui ne font pas partie de nos crédits, il nous a posé des questions sur stratégie jeunesse, qui ne font pas partie de nos crédits, et là il nous pose une question sur le Secrétariat à la condition féminine, qui ne sont pas dans nos crédits. Alors, si je regarde les questions de mon collègue, ça veut dire que ça va très bien dans nos crédits, puisqu'il n'a pas de question sur nos crédits directs.

Une voix : ...

M. Hamad : Non, non, mais c'est ça, là. Écoute, si on avait eu des problèmes ici, il nous poserait des questions. Il a eu une question, il faut lui donner, là, il a eu une question pendant... depuis trois heures...

M. Turcotte : M. le Président...

Le Président (M. Cousineau) : Bien, on va lui donner la chance d'en poser une autre, M. le ministre.

M. Turcotte : M. le Président, la ministre, sa collègue, elle-même a dit que ça ne relevait pas d'elle et que c'était le ministre de l'Emploi qui en était responsable. Je peux bien...

M. Hamad : Ah! le chat est sorti du sac. O.K. Alors là, c'est ça qu'il veut...

M. Turcotte : Je peux bien que le ministre tente de dire que je n'ai pas de question, là, sur l'emploi, mais c'est un enjeu important, les femmes qui désirent retourner en employabilité. On a été constructifs jusqu'à maintenant. J'aimerais que le ministre respecte mon droit de poser les questions que je veux poser pour les femmes, et les jeunes, et la population québécoise.

• (17 heures) •

M. Hamad : En fait, j'ai beaucoup de respect pour lui, il le sait très bien. Sauf que les règles ici, c'est les crédits du ministère. Je ne lui demande pas de choisir ses questions. Ce qu'on lui dit répond aux crédits. Alors, le respect, c'est mutuel, puis, c'est bien sûr, il y a respect. Sauf que je mentionne que toutes les questions, c'était sur des crédits d'autres collègues.

Pour revenir à sa question, pour revenir à sa question, il dit que la collègue... Le 1,2 million \$, M. le Président, nous autres, on a... pas nous autres, ce n'est pas moi, là, c'est le ministère, ont 300 000 \$ pour les services à l'emploi. Tout ce qui est à l'emploi, M. le Président, c'est maintenu. Maintenant, la partie 900 000 \$, ça correspond au Secrétariat condition féminine. Ça, c'est les crédits de l'autre ministère, ça touche d'autres... Cependant, M. le Président, juste la clarifier, ça, ça ne touche pas l'emploi...'

Le Président (M. Cousineau) : Il reste une minute.

M. Hamad : ...ça touche la stratégie des conditions féminines, qui est 900 000 \$. On a eu une rencontre... ils ont eu une rencontre, deuxième rencontre entre le Secrétariat condition féminine, le ministère et le CIAFT, ils sont en train de discuter ensemble. On va les laisser discuter. Mais nous autres, pour l'emploi, ce qui est nécessaire, dans la question du député, nous autres, on est là. Là, on parle de stratégie de la condition féminine. On reviendra avec ça.

Le Président (M. Cousineau) : 40 secondes, M. le député. Question rapide.

M. Turcotte : Bien non, mais, moi, ce que je veux dire au ministre, c'est qu'on va continuer à travailler ensemble pour la modification de la loi sur le 1 %, on va attendre de voir le projet de loi. On va attendre aussi de voir le projet de loi pour Objectif emploi et on va continuer à travailler pour le mieux-être des Québécois dans tous les dossiers. Et, oui, il se peut que le ministre ait encore de mes questions, même si des fois il aime moins mes questions, mais c'est en posant des questions qu'on a des réponses pour les gens.

Le Président (M. Cousineau) : Merci. Alors, ça termine.

M. Turcotte : Merci, M. le Président.

Le Président (M. Cousineau) : Ça termine le bloc.

M. Hamad : ...les questions de mon collègue. Elles sont pertinentes, ses questions.

Le Président (M. Cousineau) : J'en suis persuadé, M. le ministre.

M. Hamad : C'est les crédits qui ne sont pas pertinents, les questions sont pertinentes.

Le Président (M. Cousineau) : Oui. Pas obligé de toujours avoir le dernier mot. Mais c'est moi qui vais l'avoir parce que je vais passer la parole à mon ami le député de Pontiac.

M. Fortin (Pontiac) : Merci, M. le Président. Je pense que je vais donner l'occasion au ministre d'avoir le dernier mot, parce qu'il a commencé une réponse sur ma question, tantôt, sur les perspectives d'emploi. Et j'apprécie les précisions qu'il nous a apportées par rapport aux meilleurs secteurs où se trouvaient des emplois, je crois que, pour les gens qui se cherchent un emploi, pour les jeunes qui nous écoutent, ceux qui ont perdu leur emploi, qui veulent retourner aux études, c'est de l'information tout à fait pertinente. Il avait également commencé une réponse sur la part du bassin potentiel de la main-d'oeuvre, et je veux lui donner l'occasion de terminer son analyse profonde de la situation.

Et je veux ajouter quelque chose à ça avant de lui demander de répondre. Je veux lui demander, de façon plus pointue, ce qu'il voit comme perspectives d'emploi pour les régions. Parce que je pense à ma région en particulier, qui est une région où... une MRC parmi les plus riches au Québec, une MRC parmi les plus pauvres au Québec, et les gens veulent savoir... Ils entendent des chiffres qui disent : Ah! 725 000 emplois à combler. Je veux savoir qu'est-ce que ça veut dire chez nous, qu'est-ce que ça veut dire dans mon quotidien, dans mon coin de pays. Alors, peut-être que le ministre peut contribuer à informer ces gens-là en disant plus précisément qu'est-ce que ça veut dire en région, ces chiffres de perspectives d'emploi là qu'il nous a présentés un peu plus tôt.

Le Président (M. Cousineau) : M. le ministre.

M. Hamad : Juste ne pas trop exciter l'opposition : quand il parle de son coin de pays, là, c'est une expression, hein? C'est juste...

Alors, on revient à la question. M. le Président, c'est... L'évolution de l'emploi connaîtra tout de même un sort véritable d'une industrie à l'autre, tant dans le secteur des services que dans celui de production de biens. Dans ce dernier secteur, la création d'emplois profitera surtout à l'industrie de la fabrication de matériel de transport, celle de la fabrication d'aliments et boissons, et l'industrie minière.

Et ça, c'est important, M. le Président. Dans le secteur des services, les industries où les plus fortes créations d'emplois en nombre sont prévues sont les soins de santé, assistance sociale, commerce de détail et services professionnels, scientifiques et techniques. Alors, par exemple, M. le Président... Par ailleurs, voici une bonne nouvelle pour nos jeunes : plus de la moitié, M. le Président, 53 % des emplois à pourvoir au cours de la période reviendront à des jeunes de moins de 25 ans. Alors, vous comprendrez comment notre défi est grand : 53 % des emplois, ça va être à des jeunes de moins de 25 ans. C'est là l'importance de s'attaquer aux 200 000 et c'est là l'importance aussi d'Objectif emploi, où on a besoin de prendre les jeunes pour les aider à trouver un emploi, surtout ces 53 %. Et les personnes nouvellement immigrantes en occuperont 16 %, et les actuels chômeurs et chômeuses, c'est 8 %.

Donc, selon les estimations des économistes des directions régionales d'Emploi-Québec — ils sont très bons, M. le Président, le sous-ministre, c'en est un, économiste — donc l'emploi sera en croissance dans toutes les régions du Québec — ce n'est pas un ingénieur qui vous dit ça, là, les économistes — et sa croissance annuelle moyenne variera de 0,4 % dans la région du Bas-Saint-Laurent, par exemple, à 1,4 % dans la région des Laurentides. Grâce à la hausse prévue de l'emploi, le taux de chômage diminuera dans toutes les régions. Dans toutes les régions du Québec, la majorité des emplois à pourvoir proviendront des départs à la retraite.

Et ça, ici, M. le Président, j'ai un tableau intéressant ici, et on va prendre par les régions qui concernent mes collègues : la demande locale et la croissance prévue de l'emploi. Alors, j'ai, première colonne, la demande totale. Si je prends, par exemple, Montérégie, la demande totale, c'est 132 900 emplois, et la croissance de l'emploi, c'est 32 800. Et évidemment le remplacement prévu à la retraite, c'est 100 000. Alors, c'est énorme. Il y a 100 000 départs à la retraite en Montérégie, il y a 32 000 demandes prévues à la croissance.

On prend, par exemple, la région de mon collègue, le Centre-du-Québec — j'essaie de le trouver — c'est : Centre-du-Québec, 22 300, 3 700 puis 18 600 départs à la retraite. C'est quelle région, vous, là, Lise, là, quelle région? Laurentides?

Le Président (M. Cousineau) : Lanaudière.

M. Hamad : Lanaudière. Alors, dans Lanaudière, c'est 62 100, et 21 000 emplois croissance, et 40 400, c'est départs à la retraite. Alors, si je prends la région de mon collègue... je prends ici, là, c'est — ...

Une voix : L'Outaouais.

M. Hamad : ...l'Outaouais, oui, je le cherche ici — 34 500 emplois, 11 500, 23 000 départs à la retraite. Prenons la Mauricie pour mon collègue le député de Champlain. La Mauricie : 25 700, 2 500, croissance, 23 000 départs à la retraite. Puis la Montérégie, on l'a dit pour ma présidente de caucus. Et prenons région de Montréal...

Le Président (M. Cousineau) : Les Laurentides, c'est après.

M. Hamad : Laurentides après, elle s'en vient. C'est le gâteau pour le président à la fin, le dessert. Et région de Montréal : 330 000 emplois, 105 nouveaux emplois et 224 900 départs à la retraite. Et région de Québec : 74 400, 17 900 nouveaux emplois dans le comté de Jean-Lesage et 56 500 départs. Et maintenant dans la région de notre président, c'est Laurentides, c'est 62 000 emplois, M. le Président, et, dans 62 000 emplois, il y a 21 700 emplois, des nouveaux, et 40 400 départs à la retraite. Alors, on voit ici, là, M. le Président, ça donne un défi, là. C'est le total, dans le fond, de la création de... entre 2013 et 2017, 183 000 emplois nouveaux et 543 100 emplois départs à la retraite. 543 000 Québécois, Québécoises vont prendre leur retraite d'ici quelques très peu d'années. Et là-dessus la bonne nouvelle, M. le Président, c'est : 53 % de ces emplois-là vont être comblés par des jeunes de moins de 25 ans. Donc, c'est là l'importance de travailler là-dessus.

Et l'autre élément, M. le Président, c'est : 16 %, c'est pour des emplois qui seront occupés par les immigrants. Alors, c'est là, notre défi.

Et exemple, un autre exemple, M. le Président, là, Gaspésie—Les Îles, le Bas-Saint-Laurent, la Mauricie, le Saguenay—Lac-Saint-Jean, entre 87 % et 91 % des emplois à pourvoir proviendront des départs à la retraite. Et évidemment ça, c'est des régions, ça veut dire la moyenne d'âge est très élevée, ça veut dire qu'il y a beaucoup de départs, si on compare 62 %, 65 % pour les régions Laval et Laurentides, parce que la main-d'oeuvre est plus jeune dans ces régions-là.

• (17 h 10) •

Une autre statistique, M. le Président, c'est : 429 professions pour lesquelles Emploi-Québec diffuse les perspectives de se trouver un emploi, 87 % ont des perspectives acceptables ou favorables sur la période 2013-2007. Ça, M. le Président, quand vous visitez un CLE, vous pouvez... il y a des salles pour les citoyens, et les citoyens peuvent aller voir les perspectives d'emploi. C'est pour aider les jeunes ou les personnes qui sont à la recherche d'un emploi. Donc, ils rentrent sur le site, et c'est facile d'avoir accès, et là il y a des perspectives d'emploi. Donc, la personne va aller là, va regarder les emplois, et 87 %, c'est... Il y a 429 professions affichées pour lesquelles il y a... 87 % ont des perspectives acceptables et favorables.

Donc, on va mettre des professions, puis on va les qualifier. Imaginez plus tard, quand la Commission des partenaires va identifier ces emplois-là, on va déterminer les besoins de formation, on va regarder où on devrait le faire. Et d'ailleurs on n'en a pas parlé. C'est que la Commission des partenaires aussi a des yeux, des oreilles dans toutes les régions, et, les perspectives d'emploi, on va les faire par région, parce que c'est bien beau dire que j'ai besoin des soudeurs, mais il faut savoir c'est où. Et on prend l'exemple qu'on a cité ici, une entreprise de la région de Montmagny, ils ont besoin des soudeurs, et le chef de l'entreprise a été... besoin d'aller en Amérique centrale pour aller chercher des soudeurs. Et des fois il y a des soudeurs disponibles à Montréal, mais, vous le savez, des fois, la mobilité de main-d'oeuvre, ce n'est pas aussi facile que ça.

Ce qu'on a essayé d'expliquer au ministre Poilievre, de lui expliquer la réalité Québec, c'est que, le Québec, il y a 17 régions, il y a 17 marchés du travail différents. Quand je regarde l'Outaouais, M. le Président, c'est un marché de travail qui est complètement différent du marché du travail de Québec, la région de Québec. D'abord, il y a la mobilité qui est un élément important pour les entreprises, et les organisations, et même pour le gouvernement aussi, parce que les gens peuvent aller travailler dans les deux rives de la rivière Outaouais, donc c'est une menace, à certains égards, à des entreprises. Parce que, si les salaires sont meilleurs de l'autre côté, on peut avoir des mains-d'oeuvre qui veulent aller de l'autre côté, ce qu'il vit, mon collègue de l'Outaouais. Si on regarde à Montréal, il y a aussi une configuration complètement différente, où les pourcentages d'immigrants sont importants. Et donc il faut s'adapter aux types de main-d'oeuvre. Donc, la vision, elle devrait être par région, et la formation va être en fonction des régions aussi, pour permettre à la main-d'oeuvre rester.

L'autre défi que nous avons, M. le Président, c'est maintenir les jeunes en région, et ça, là-dessus, on a aussi des crédits qu'on va encourager les jeunes de rester dans leur région ou les jeunes qui veulent quitter d'autres régions pour aller travailler dans d'autres régions.

Donc, ce que je veux dire, c'est que le marché du travail est plus complexe au Québec que si on prend un chiffre global, un taux de chômage moyen au Québec, puis on fait des stratégies d'emploi comme le ministre Poilievre, au gouvernement fédéral, a fait récemment. Et, M. le Président, aussi je veux déposer, si vous permettez, un tableau ici qui est... c'est important pour... Les collègues, je pense, peuvent l'utiliser. Je pense que tous les collègues sont intéressés à avoir une copie de ce tableau-là, donc on va le déposer pour l'information, tout le monde, de regarder dans vos comtés, dans vos régions, les besoins.

Alors, quant au taux d'emploi de la population 15-64, nous avons noté un mois record en mars dernier avec un taux de 72 %. Alors, ce taux devrait atteindre 74 % et 76 % en 2022, puis j'essaie de trouver les données sur l'Ontario là-dessus. On va les trouver, les données sur les taux d'emploi à l'Ontario. Et on estime, en 2022, M. le Président, que le chômage devrait se situer 5,7 %. Et ça, M. le Président, il faut être prudents, un taux de chômage bas, pas nécessairement que ça va très bien, parce que, là, on va être plein emploi, mais on va avoir besoin... ça veut dire aussi, en même temps, qu'il va y avoir des besoins urgents de main-d'oeuvre. Donc, ça veut dire qu'on ne sera pas nécessairement capables

répondre aux besoins de main-d'oeuvre des entreprises. C'est là l'adéquation formation-emploi que... mon collègue le député de D'Arcy-McGee travaille là-dessus. Parce que le taux de chômage n'est pas l'unique facteur qui nous donne la situation du marché de l'emploi, mais aussi le taux de... le taux d'emploi et le taux de... le taux d'emploi qui est important.

Alors, ici aussi, M. le Président, je vais juste regarder la provenance de l'offre de main-d'oeuvre au cours des dernières années, 2013-2022. Alors là, on voit, là, les besoins du marché, j'ai dit tantôt : 58 %, c'est des jeunes et, si je regarde, c'est 6 % des personnes en chômage. Les personnes de 65 ans et plus, il va avoir besoin... À peu près 7 % des besoins du marché, ça va provenir des personnes de 65 ans et plus. Et, la future population immigrante pour combler le marché, on prévoit 18 %. Puis évidemment le haut taux d'activité de 15 à 60, on souhaite, ça va permettre de remplir 12 % du marché du travail.

Juste pour voir si je respecte mon temps, M. le Président, vous m'avez dit qu'il me restait combien de temps?

Le Président (M. Cousineau) : Il vous reste sept minutes, M. le ministre.

M. Hamad : Sept minutes, je vais laisser mes collègues poser d'autres questions.

Le Président (M. Cousineau) : D'accord. Alors, M. le député de D'Arcy-McGee.

M. Birnbaum : Merci, M. le Président. On va voir si on a le temps pour compléter cette discussion dans ce bloc-là. Dans un premier temps, je salue les collègues, les députés, Mme la députée de l'opposition, deuxième opposition, mes collègues du côté ministériel, l'équipe... le ministre, l'équipe du cabinet, M. le sous-ministre et Mme la sous-ministre adjointe, dont j'ai eu le plaisir... je continue à avoir le plaisir de collaborer, membres des agences pertinentes et du ministère.

J'aimerais parler davantage de l'adéquation formation-emploi. Évidemment, on en a parlé, mais pas assez à mon goût. J'ai la tâche, confiée par le premier ministre, d'être son adjoint en ce qui a trait à ce dossier, qui fait en sorte qu'on a à travailler ensemble de façon interministérielle avec le ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale ainsi que le ministre de l'Immigration et de l'Inclusion et de la Diversité. Et, comme on peut en parler, il y a des mesures très intéressantes, le budget... le ministre des Finances aussi.

Il me semble qu'on ne peut pas laisser à côté le fait que notre gouvernement est en train de faire un geste d'une importance capitale. Ce n'est pas pour rien qu'on entend de plus en plus de ce phénomène d'adéquation formation-emploi, parce qu'on parle d'un enjeu qui est à la fois important pour le redressement de notre économie, mais surtout quand on parle de la relance. On parle d'une conjoncture de défis, mais d'atouts, en même temps, qui vont faire en sorte, M. le Président, qu'on va être en mesure d'offrir un avenir intéressant à nos jeunes et de relancer notre économie en région comme en milieu urbain.

Il y a plein d'enjeux et de partenaires à l'atteinte de ces gestes-là. Et on a les atouts, on a la main-d'oeuvre qualifiée, on a des réseaux de centres de formation professionnelle au niveau secondaire, de formation technique au cégep, des programmes qualifiés aux universités, on a un corps d'enseignants, un corps professoral à la tâche et très qualifié.

Et je peux vous affirmer que, dans mes rencontres, M. le Président, préliminaires, en tant qu'adjoint parlementaire au premier ministre, avec des instances d'entreprises, le Conseil du patronat, la Fédération des chambres de commerce du Québec, le CPMT, même à quelques reprises les commissions scolaires, les syndicats, les instances sur le terrain qui conseillent les gens sur le travail, l'adéquation, c'était clair qu'il y avait un besoin d'arrimer les besoins d'une main-d'oeuvre avec les besoins du marché du travail dans un contexte où on a des défis devant nous. Nous avons parlé beaucoup, à la fois, du fait qu'on parle de quelque 725 000 postes qui s'ouvrent entre 2013 et 2017, du fait qu'on a un défi de démographie devant nous où, pour la première fois, les gens aptes à travailler entre l'âge de 22 et 55 étaient à zéro croissance. Alors, les défis sont là en même temps que les atouts sont là.

Lors de ces réunions préalables, et je parle des partenaires qui avaient des mandats différents et très divers, ils se sont entendus sur l'importance d'arrimer l'emploi avec les besoins du marché. Quand on parle de zéro croissance en termes de gens aptes au travail, ça nous importe de comprendre qu'on a besoin de nous assurer que tout le monde apte à travailler a toute l'aide qu'ils ont besoin pour s'impliquer dans le marché dans une façon qui est appropriée aux besoins. Ça veut dire que les nouveaux arrivants, les immigrants avec les capacités ont l'aide qu'ils ont besoin, ils sont accompagnés par le ministre et le ministère pour se trouver un travail qui est à la fois à l'honneur de leurs capacités et en réponse aux besoins du marché du travail, même chose pour les autochtones, les anglophones, les gens avec des difficultés d'adaptation, soit physiques ou mentales, mais avec tout le potentiel pour s'intégrer sur le marché de travail.

• (17 h 20) •

Bon, voilà, comme je dis, il y a des atouts et qui nous invitent à trouver des façons de maximiser nos ressources. On parle beaucoup du défi de décrochage. Souvent, le décrochage n'est pas un manque de potentiel ni un manque de motivation. Une autre fois, c'est un manque d'une image devant nous qui rejoint nos espoirs, nos talents. Alors, cet arrimage aussi va passer par la voie d'une meilleure adéquation formation-emploi.

En même temps, on a des partenaires dans le secteur de l'éducation qui ont les atouts mais qui ont besoin de savoir qu'ils sont outillés pour faire cet arrimage. Est-ce que les entreprises vont être au rendez-vous pour comprendre qu'il y a une formation d'appoint qui ne serait jamais comblée à 100 % par les écoles, ni par les cégeps, ni par les universités? Toutes ces instances, de ma lecture, sont au rendez-vous, mais elles ont besoin de savoir qu'il y a un capitaine, il y a un projet rassembleur pour les mettre au travail. Ça voudrait dire qu'on met fin à un autre phénomène dont j'ai entendu souvent... même en parlant avec la Commission des partenaires du marché du travail, et c'était le travail en silo. Y avait-il trop de gestes, à la fois très positifs, en éducation, en emploi, mais qui ne s'arrimaient pas, qui ne se parlaient pas?

Tout cela m'amène à demander, M. le Président, au ministre... de dire que... Y a-t-il un plan — j'ai l'impression que oui — un plan qui est au rendez-vous pour faire en sorte que toutes ces instances se sentent appuyées et arrimées dans leurs efforts en ce qui a trait à l'adéquation formation-emploi?

Le Président (M. Cousineau) : Merci, M. le député de D'Arcy-McGee. Alors, le ministre pourra vous répondre sur le bloc du parti ministériel, le dernier bloc, parce que, là, je me dois de passer au deuxième groupe d'opposition pour 18 min 6 s. Alors, qui est-ce qui intervient? Oui, c'est madame... Mme la députée de Repentigny, à vous la parole.

Mme Lavallée : Oui. Je vais parler d'un dossier qui n'a pas été discuté encore mais qui, moi, me préoccupe, le dossier de l'intégration des travailleurs immigrants. Le gouvernement accueille chaque année plus de 50 000 immigrants dont la majeure partie sont des travailleurs qualifiés. Qu'est-ce qu'Emploi-Québec fait pour venir en aide à ces populations immigrantes? Et comment favorise-t-on leur intégration au travail?

Le Président (M. Cousineau) : M. le ministre.

M. Hamad : Oui, merci, M. le Président. D'abord, sur les 55 000... C'est une très bonne question, c'est une question très pertinente, M. le Président, et juste clarifier : 55 000, ils ne sont pas tous travailleurs qualifiés, il y a une partie, 30 quelques mille, si ma mémoire est bonne, il y a des gens indépendants, des gens d'affaires, il y a des réfugiés, il y a des liens familiaux, puis après ça il y a une partie où le Québec a plus le contrôle sur la partie des travailleurs qualifiés. Alors, c'est...

Et, en fait, c'est important, quelques chiffres, là, en 2014, la population immigrante âgée de 15 ans et plus représentait au Québec 1 million d'individus, c'est 14 %, l'ensemble. Et là, ici, j'ai quelques mesures, là, c'est... Alors, je vais aller... Je sais que je n'ai pas beaucoup de temps de répondre, mais je vais lui donner quelques réponses. Pour renforcer la contribution de l'immigration au marché du travail, le budget du Québec 2015-2016 prévoit des investissements de 22,5 millions sur trois ans pour favoriser la pleine participation des personnes immigrantes. Par exemple, la reconduction du projet Interconnexion, ça, c'est le projet de 3 millions avec la Chambre de commerce de Montréal, où on fait des stages, on prend des jeunes... des gens immigrants puis on essaie de faire des stages à l'entreprise. C'est un programme qui a un grand succès, et alors on privilégie le contact entre l'entreprise et les immigrants.

Il y a une contribution additionnelle de 4,5 millions de l'enveloppe du Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi, ça, on appelle ça PRIIME. Ça, c'est un programme très, très intéressant, très populaire, et on l'a... on continue parce que c'est un programme qui a beaucoup de succès. Alors, cette contribution permettra de maintenir à environ 1 700 personnes, annuellement, le nombre de personnes immigrantes issues d'une minorité visible qui pourront bénéficier de ce programme.

Et ça, c'est quelques mesures aussi... Et bien sûr, là, ça, c'est des programmes spécifiques, mais ces gens-là, ils ont le droit à tous les autres programmes d'Emploi-Québec et... tous les programmes. Et aussi, mettons, ici, les dépenses emploi dans ces mesures consacrées à l'ensemble des immigrants sont passées, au cours des 10 dernières années, de 99,4 millions à 115,6 millions. Et j'aimerais mentionner aussi, M. le Président, qu'il y a tout le programme de francisation aussi, qu'il est dans les crédits de ministère de l'Immigration, donc je vais moins en parler, mais juste pour le dire aussi. Il y a un autre programme aussi, programme d'aide à l'intégration des immigrants formés en technologies de l'information, il y a 1,2 million. Je vais aller rapidement pour permettre à la collègue de poser d'autres questions. Le PRIIME a été créé en 2005, on a 5,4 millions. Des programmes d'intégration en emploi aux personnes formées à l'étranger, alors, ça, c'est un autre programme; mentorat Québec pluriel; la reconnaissance des qualifications d'acquis. Projet Interconnexion, on en a parlé. Conseil emploi métropole, ça, c'est très important, ils travaillent beaucoup avec les immigrants. Alors, voici plusieurs programmes. La francisation, qu'on a dit aussi qu'il y a plusieurs millions là-dessus.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, M. le ministre. Mme la députée de Repentigny.

Mme Lavallée : Oui. Vous parlez de beaucoup de programmes. Mais est-ce qu'on est en mesure de, justement, mesurer les résultats que tous ces programmes-là donnent auprès de la clientèle immigrante?

M. Hamad : Oui. Il y a ceux... Il y a 19 % des programmes... L'ensemble des programmes d'Emploi-Québec a touché... des mesures d'Emploi-Québec ont touché les immigrants, il y a 19 %, et le... Alors, le taux de chômage en 2014, on a observé un taux de chômage de 7,7 % pour l'ensemble de la population. Et le taux de chômage, évidemment... Ça, c'est notre grand défi, là, les immigrants récents, le taux de chômage est beaucoup plus bas de... il est 10 %, mais, l'ensemble des immigrants, c'est 17 %. Il est encore élevé, 17 %, mais les immigrants qui sont... ils ont entre cinq et 10 ans, il est à 10 %, il s'approche de la moyenne québécoise. Mais il reste que c'est...

Notre grand défi, là, c'est évidemment certaines immigrations, c'est là qu'il faut travailler. Bien sûr, on a un contrôle sur les gens que le Québec choisit, mais il faut tenir compte aussi que vous avez les immigrants réfugiés politiques, réfugiés en général, où, évidemment, leurs qualifications ne correspondent pas au marché. Eux autres, évidemment, prennent plus de temps. Mais je dis que, dans les premiers demandeurs d'aide sociale, il y a... 40 % sont des immigrants. Mais le retour sur le marché du travail est intéressant.

Une voix : ...

M. Hamad : Oui. On a le taux de placement? Je vais vous donner le taux de placement. Alors, le taux de... le taux...

Le Président (M. Cousineau) : Mme la députée de Repentigny, vous vouliez intervenir?

Mme Lavallée : Oui, j'aimerais... Juste avant que vous alliez plus loin, M. le ministre, dans mon autre vie, le travail que je faisais m'a amenée à rencontrer des gens provenant d'autres communautés culturelles, et des gens qui ne se connaissaient pas, et j'ai réalisé qu'ils avaient beaucoup de choses en commun. C'est qu'à leur arrivée ici ce sont des gens qui avaient une haute formation, qu'ils avaient des sous, et on les attirait vers le Québec, mais, rendus ici, ce qu'ils avaient en commun, c'est qu'ils avaient l'impression qu'on les laissait tomber. On leur donnait tout ce qu'il fallait pour faire une demande de l'aide sociale alors que ces gens-là ne voulaient pas être à l'aide sociale mais voulaient avoir un travail intéressant, c'est ce qu'ils s'étaient fait promettre.

Et c'est arrivé à plusieurs reprises, et ça m'a agacée. Je n'avais même pas l'intention de me présenter à l'époque, mais je trouvais ça gênant qu'on accueille des gens comme ça. Je vous parlerais d'un professeur en éducation physique dans son pays, qui a été laissé à l'abandon, on ne s'en est pas occupé ici, il s'est acheté un permis de taxi, il est chauffeur de taxi; un médecin qui a été suivre un cours d'infirmier puis qui travaille à l'hôpital, dans ma région, comme infirmier, alors qu'il était médecin; des ingénieurs qui se sont débrouillés pour faire accréditer leur... reconnaître leur formation, qui ont quasiment refait leur formation d'ingénieur; et une vétérinaire qui se ramasse comme technicienne à la SPCA.

Je trouve ça gênant qu'on accueille des gens comme ça, qui ont des bonnes formations, qui ont des sous, mais qu'on abandonne rendus ici et... Puis ce n'est pas juste une histoire, c'est plusieurs histoires que j'ai vécues dans ma région. Et on a de plus en plus d'immigration dans notre région, et ce n'est pas facile. J'aimerais ça savoir quel est le travail... Parce que, tout à l'heure, vous avez énuméré beaucoup de programmes, mais quel est le succès de ces programmes-là? Qu'est-ce qu'on fait avec ces gens-là qui arrivent ici puis qui sont quand même des gens bien formés? Moi, je trouve ça gênant, honnêtement, là.

• (17 h 30) •

Le Président (M. Cousineau) : M. le ministre.

M. Hamad : ...juste dire : Le taux de succès, c'est 45 %, de nos mesures. C'est : un sur deux, il y a un taux de succès.

Moi, je suis d'accord en partie avec ma collègue. On amène quelqu'un ici, c'est pour trouver un emploi, pour qu'il travaille puis participe à la création de la richesse du Québec. Puis, je pense, ces gens-là viennent ici, ils viennent dans ce but-là. Malheureusement...

Par contre, on a posé beaucoup de gestes, là, par exemple la reconnaissance des acquis et des connaissances avec la France qui... Aujourd'hui, un ingénieur en France, c'est un ingénieur ici. Donc, un ingénieur qui a un diplôme en France, ou un médecin, un plombier, il y a plein de métiers, là, en France, aujourd'hui c'est reconnu. C'est un début. Là, ça règle beaucoup de problèmes.

Et on n'est pas... Pour ça, là, on fait option emploi, là. Option emploi, là, c'est : un nouveau arrivant, immigrant, on va s'en occuper, on va s'en charger pour qu'il revienne sur le marché du travail. Ça, c'est des nouvelles mesures, l'adéquation formation-emploi, le choix des immigrants davantage en fonction des besoins d'emploi, on appelle ça l'immigration proactive.

Alors, il y a plusieurs mesures. Évidemment, il faut continuer dans ces mesures-là pour les amener ici avec des emplois. Les choix des immigrants, ma collègue travaille là-dessus, des critères davantage vont s'adapter au marché du travail. On continue, on a encore de l'ouvrage à faire. On va continuer parce qu'on en a besoin, on en a besoin parce que, j'ai dit tantôt, le taux d'emploi, il est en baisse, on a des problèmes démographiques.

Ça, c'est... Le taux d'emploi, maintenant, juste global, si je regarde ici, au Québec... Et ça, c'est intéressant de voir. C'est des bonnes données, les taux d'emploi. Ça, c'est général, hein, ce n'est pas les immigrants, là?

Une voix : ...

M. Hamad : O.K. Alors, je veux continuer sur les immigrants, en fait. Et ce qui est important pour nous, là, c'est de travailler davantage sur la sélection, travailler davantage quand ils arrivent ici, de ne pas être sur l'aide sociale en partant, puis, quand ils sont à l'aide sociale, il faut les aider à sortir le plus rapidement possible. Évidemment, il y a tous les programmes autour.

Alors donc, on est en progression, on n'a pas atteint notre cible. C'est pour ça on change nos méthodes, parce qu'on en a besoin.

Le Président (M. Cousineau) : Mme la députée.

Mme Lavallée : Je veux quand même revenir sur... Parce qu'on a toujours... il y a une espèce de préjugé qu'on entend dans la société, que les gens qui arrivent ici viennent pour profiter de nos services sociaux, dont l'aide sociale, alors que les gens, moi, à qui j'ai parlé, ils se font offrir l'aide sociale, alors qu'eux autres, ils n'en veulent pas, de l'aide sociale, ce n'est pas pour ça qu'ils sont arrivés ici. Et je constate que vous avez énormément de programmes, mais il y en a peut-être trop, puis ils devraient être peut-être plus ciblés pour vraiment répondre aux besoins des personnes qui arrivent ici.

Le Président (M. Cousineau) : M. le ministre.

M. Hamad : Bien, je trouve que c'est très intéressant, ce qu'elle dit, puis je suis d'accord avec ma collègue. Elle devrait parler à son chef un petit peu. Il n'y a pas longtemps, son chef, il a sorti une politique où on fait un examen puis on les met dehors. C'était ça, là.

Mme Lavallée : ...vous ne pouvez pas parler du chef qui n'est pas ici, en passant, je ne pense pas, là. Je ne pense pas que vous puissiez...

M. Hamad : Oui, oui. Oui, oui. Bien oui.

Le Président (M. Cousineau) : Faites attention, M. le ministre, pour ne pas soulever de débat, là.

M. Hamad : Non, non, mais je ne soulève pas de débat.

Mme Lavallée : Non, mais vous le cherchez, le débat, depuis tout à l'heure. Je regrette, mais...

M. Hamad : M. le Président, M. le Président...

Le Président (M. Cousineau) : Bon. Mme la députée...

Mme Lavallée : Non, non, mais...

Le Président (M. Cousineau) : D'accord. Je vous demande de faire bien attention à vos propos. Allez-y.

Une voix : ...

Le Président (M. Cousineau) : Oui. D'accord, on a compris.

Des voix : ...

Le Président (M. Cousineau) : S'il vous plaît! Alors, allez-y, Mme la députée. Faites attention... Oui?

Une voix : ...

Le Président (M. Cousineau) : Oui, M. le ministre, mais faites attention, s'il vous plaît.

M. Hamad : M. le Président, c'est des faits...

Une voix : ...

Le Président (M. Cousineau) : Oui? Question de règlement?

M. St-Denis : ...dans ce temps-là, s'ils ne sont pas d'accord, il faut qu'ils invoquent un règlement pour empêcher, là, ou pour donner des consignes, là.

Le Président (M. Cousineau) : Oui, mais c'est à se parler aussi qu'on se comprend, et puis je pense qu'on est...

M. St-Denis : Parfait.

M. Hamad : M. le Président.

Le Président (M. Cousineau) : Allez-y, M. le ministre.

M. Hamad : M. le Président, je peux parler du chef de parti parce que c'est lui qui mène les politiques de son parti. On peut parler de la CAQ au lieu de parler de son chef, mais, à la fin de la journée, ce que la CAQ a présenté il n'y a pas longtemps, tout le monde... Là, ce n'est pas moi, là, c'est la CAQ qui a présenté un programme qui dit : On va faire un examen de...

En passant, ça a duré une journée, c'est vrai, on l'avait oublié, mais c'est comme les autres politiques...

Une voix : ...

M. Hamad : Elle est encore là? O.K. Mais on n'en parle plus parce que...

Une voix : ...

Le Président (M. Cousineau) : S'il vous plaît!

M. Hamad : Bon, alors, M. le Président, ça a duré une journée, en tout cas, dans les médias, on ne se rappelle plus de ça. Mais moi, je suis d'accord avec la députée, d'accord avec la députée d'accueillir puis recevoir, mais, lorsqu'on fait, un autre côté, une politique qui dit une journée qu'on les met dehors après, M. le Président, ça ne marche pas.

Par contre, on revient au sujet, là, au coeur du sujet. C'est important de les accueillir, c'est important de les former. C'est important, la francisation, c'est très important. Mais aussi le critère le plus important, c'est aller chercher des immigrants en fonction du marché du travail, les besoins, ce que nous travaillons actuellement.

Le Président (M. Cousineau) : Mme la députée de Repentigny, poursuivez.

Mme Lavallée : Juste pour finir, j'espère que les immigrants de mon comté vont vous avoir entendu. Je ne pense pas qu'ils vont vous avoir trouvé drôle aujourd'hui.

Concernant la loi du 1 %...

Des voix : ...

Le Président (M. Cousineau) : Non, non. Non, non, un instant! On va faire...

Mme Lavallée : Concernant la loi du 1 %...

Le Président (M. Cousineau) : Non, non, excusez! On va faire très attention, là, il faut faire attention à nos propos, parce qu'il y a certains propos qui peuvent soulever des débats inutiles. Concentrez-vous sur les questions, et, M. le ministre, concentrez-vous sur les réponses aux questions. Allez-y, Mme la...

Une voix : ...

Le Président (M. Cousineau) : Mais elle n'a pas posé de question encore.

Mme Lavallée : M. le Président, je n'ai pas fini, je m'en vais sur la loi du 1 %. La loi sur le 1 %, le succès de cette loi est actuellement mitigé. Je voudrais savoir : Est-ce que le ministre peut nous décrire le processus d'inspection? Et combien d'inspections sont faites par année et par qui concernant justement les formations qui sont offertes par les entreprises?

Le Président (M. Cousineau) : M. le ministre.

M. Hamad : Juste, M. le Président, si la députée est insultée de son propre programme, c'est son problème. Moi, j'ai parlé de son programme, le programme de son chef.

Le Président (M. Cousineau) : D'accord. Allez sur la...

M. Hamad : Puis, quand elle va parler aux immigrants, M. le Président, elle en parle à un, là, moi aussi, j'en suis un, M. le Président. Ça fait qu'elle n'a pas de leçons à me donner à moi qui est venu, qui a choisi le Québec puis a grandi au Québec. Et je suis très heureux d'avoir grandi au Québec, M. le Président.

Le Président (M. Cousineau) : D'accord. Allez directement sur la question, maintenant.

M. Hamad : La question de l'immigration, je pense que notre parti connaît bien ça, il sait, il travaille fort. Puis au moins nous sommes un gouvernement ouvert. On ne fait pas des tests pour les mettre dehors, on veut les aider pour rester ici, pour travailler puis créer de la richesse. C'est exactement ça, ce que nous faisons, contrairement au programme...

Maintenant, pour le 1 %, M. le Président, il y a plusieurs mesures. Il y a des mesures qui sont faites...

Une voix : ...

M. Hamad : C'est ça, oui. Allez-y, allez-y, allez-y. Je vais laisser le sous-ministre répondre.

Le Président (M. Cousineau) : M. le sous-ministre, M. Matte.

M. Matte (Bernard J.) : Oui. M. le Président, l'inspection est faite... C'est un processus fiscal, le 1 %, donc c'est Revenu Québec qui est en charge de faire la vérification, au même titre que n'importe quelle dépense fiscale au Québec. Donc, pour le 1 %, c'est la même chose, Revenu Québec fait donc les vérifications de la déclaration, l'employeur doit conserver ses montants. Donc, c'est Revenu Québec qui va appliquer la réglementation élaborée par les partenaires, et qui va déterminer si la formation est assujettie ou pas, et remet, lorsque c'est pertinent, les sommes d'argent à la Commission des partenaires.

Le Président (M. Cousineau) : Alors, merci, M. le sous-ministre. Mme la députée de Repentigny.

Mme Lavallée : Oui. Comme le programme du 1 % a été fait pour s'assurer de la formation du personnel, donc s'assurer que... des compétences de la main-d'oeuvre... C'était le but de cette loi-là?

Le Président (M. Cousineau) : M. le ministre.

M. Hamad : C'est une question?

Mme Lavallée : Oui, oui, oui. C'était le but de cette loi-là?

M. Hamad : La réponse, c'est oui.

Mme Lavallée : Oui. Et donc on n'est pas certains actuellement que les formations aient réellement atteint ces objectifs-là. Est-ce qu'il y a des vérifications qui sont faites, justement, au niveau des entreprises? Parce qu'actuellement il semblerait que les entreprises, plutôt que de se préoccuper de faire la liste des formations qu'ils vont offrir à leur personnel, vont remettre l'argent tout simplement à...

Le Président (M. Cousineau) : M. le ministre.

M. Hamad : En fait, l'objectif de la loi 1 %, M. le Président, c'est valoriser, c'est encourager les entreprises à faire la formation. La formation, M. le Président, il y a plusieurs formes, il y a améliorer les compétences, augmenter les connaissances, perfectionnement et aussi, évidemment, la formation dans des domaines clés qui permet à l'entreprise... et, en passant, s'applique aussi aux organismes publics, alors les organismes publics, les commissions scolaires, tout ça. Donc, l'objectif, c'est faire ça.

Maintenant, si ces entreprises-là n'atteignent pas les dépenses de 1 % de la masse salariale, ils versent la différence à la Commission des partenaires du marché du travail. Ça, c'est une déclaration fiscale qui est contrôlée par Revenu Québec. Donc, si elle veut avoir des détails sur la façon de faire, c'est Revenu Québec.

Ce que nous disons, nous, M. le Président, on est rendus à une étape où il faut la perfectionner, alors pour perfectionner et actualiser la loi sur le 1 %, et on veut limiter les dépenses à des dépenses de formation, de perfectionnement, d'amélioration de la connaissance, comme ça a été prévu à la loi. Donc, il y a des changements à apporter.

Et là on parle de clowns, et j'ai vu, M. le Président, M. Desgagnés tantôt, M. Yves Desgagnés, il déplore les propos du ministre sur les cours de clown. Je comprends que M. Desgagnés était un metteur en scène de Mme Marois, la première ministre Mme Marois, et je comprends que maintenant il veut se convertir en... il veut donner des cours de clown puis il n'aime pas ça. S'il veut donner des cours de clown, M. le Président, mais en dehors de la formation 1 %, juste je veux le rassurer, M. Desgagnés, il peut faire ça.

Le Président (M. Cousineau) : D'accord.

• (17 h 40) •

M. Hamad : Mais, s'il veut le faire à l'intérieur de 1 %, bien, malheureusement, M. Desgagnés, metteur en scène de la première ministre Mme Marois, il ne peut pas faire ça, M. le Président. Ce qu'il dit dans les nouvelles, là, ce n'est pas moi qui ai inventé, là. C'est le metteur en scène de la première ministre Mme Marois, il n'aime pas ça qu'on enlève les cours de clown pour le 1 %.

Le Président (M. Cousineau) : D'accord...

M. Hamad : Mais, s'il veut faire un métier avec ça...

Le Président (M. Cousineau) : S'il vous plaît...

M. Hamad : ...il peut le faire, M. le Président.

Des voix : ...

Le Président (M. Cousineau) : S'il vous plaît! Ça termine le bloc. Ça termine le bloc, d'accord?

Une voix : ...

Le Président (M. Cousineau) : S'il vous plaît! M. le député de Saint-Jean, un instant, s'il vous plaît.

Des voix : ...

Le Président (M. Cousineau) : M. le ministre, M. le député de Saint-Jean!

Une voix : ...

Le Président (M. Cousineau) : Oui, je le sais, mais c'est moi qui ai la parole, là. Merci. Alors donc, nous allons passer au dernier bloc, et là, M. le député de D'Arcy-McGee, vous pouvez revenir sur la question que vous aviez lors de votre droit de parole. Il reste 15 min 30 s à la partie ministérielle.

M. Birnbaum : Merci, M. le Président. Je trouve notre discussion antérieure tout à fait pertinente pour compléter la question, le contexte sur l'adéquation formation-emploi ou de mettre tout le monde au travail dans des secteurs névralgiques de l'économie. Et le mot d'ordre... Et, pour le faire, il faut faire appel à nos immigrants, nos nouveaux arrivants, alors il me semble que notre discours comme gouvernement d'inclusion a tout à fait sa pertinence.

Bon, j'ai parlé un petit peu de contexte. Si je peux inviter le ministre, M. le Président, de parler précisément de notre plan d'action pour mettre en oeuvre une adéquation formation-emploi qui va être à la taille des grands défis et peut-être, si le temps nous le permettait, de parler un petit peu des mesures budgétaires qui touchent directement à son ministère et qui ont affaire à la tâche de l'adéquation formation-emploi.

Le Président (M. Cousineau) : M. le ministre.

M. Hamad : Merci, M. le Président. Et je reviens encore, l'importance d'option... de l'Objectif emploi et l'adéquation formation-emploi. Alors, le gouvernement du Québec s'est donné pour priorités de mieux adapter les programmes d'éducation et de formation aux besoins du marché du travail et de mobiliser vers l'emploi tous les bassins de main-d'oeuvre disponibles. Alors, les principaux défis, c'est avoir le nombre de personnes suffisant tout en considérant la démographie, importance de faire tout en sorte... en notre possible pour intégrer en emploi les personnes sans emploi, diminution de notre population active. Deuxièmement, c'était avoir une lecture commune et partager des compétences offertes et demandées sur le marché du travail. Troisièmement, c'est améliorer les liens directs entre le déploiement des compétences et les besoins du marché du travail.

Alors, nous travaillons de très près avec le premier ministre sur cette question, comme vous aussi, M. le député, qui est l'adjoint parlementaire du premier ministre et a à son mandat de travailler sur ce dossier-là. Il est déjà pas mal amorcé, déjà pas mal avancé. Alors, dans ce contexte, il importe de miser sur la participation au marché du travail et de s'assurer que la formation des travailleurs aujourd'hui et de demain réponde adéquatement aux besoins des compétences des entreprises au nom de la prospérité.

C'est important de rementionner ce qui était dans le budget, M. le Président. Dans notre récent budget, notre gouvernement a fait l'annonce des différentes mesures d'adéquation formation-emploi pour la prochaine année qui auront pour effet de répondre aux besoins de formation des entreprises en s'appuyant sur l'expertise de la Commission des partenaires du marché du travail, notamment pour l'octroi des bourses d'études dans les secteurs déterminés par la Commission des partenaires du marché du travail. Deuxièmement, c'était adapter certains programmes de formation afin d'inclure un volet formation en emploi, troisièmement, accroître l'offre de stage en formation professionnelle et technique. Quatrièmement, c'est mettre en oeuvre des projets pilotes de stage en milieu de travail dans le cadre des programmes scolaires existants, comme, exemple, stage en soudage-montage. Cinquièmement, renforcer le rôle stratégique des partenaires du marché du travail dans l'adéquation entre l'offre de formation et les besoins des entreprises avec la participation la Commission des partenaires du marché du travail. Sixièmement, c'est favoriser la participation au marché du travail des personnes immigrantes et des travailleurs d'expérience, septièmement, favoriser l'insertion en emploi des nouveaux demandeurs d'aide sociale, le programme Objectif emploi.

Alors, l'amélioration, M. le Président, d'adéquation formation-emploi, il y a eu un budget de 123,6 millions de dollars additionnels qui ont été mis dans le budget, dans le dernier budget, donc la participation au marché du travail pourra être améliorée grâce à une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi. Dans le cadre du Plan économique du Québec 2015-2016, le gouvernement prévoit plusieurs initiatives à cette fin. Le total, sur cinq ans, de 123, voici les principales mesures prévues.

Premièrement, alléger le fardeau administratif d'un nombre important de PME. Présentement, toutes les entreprises établies au Québec ayant une masse salariale supérieure à 1 million sont tenues d'investir l'équivalent d'au moins 1 % de celle-ci en dépenses de formation admissibles. Il est prévu de rehausser le seuil de 1 à 2 millions, environ 50 % des entreprises — c'est 8 000 PME — qui sont exclues par cet allègement fiscal et administratif.

Et l'autre élément, M. le Président, adapter la formation aux besoins du marché du travail, c'est 60 millions sur cinq ans, 15 millions en 2015-2016. Un montant de 10 millions par année, 50 millions en cinq ans, servira essentiellement à appuyer les différents établissements d'enseignement reconnus par le ministère de l'Éducation afin qu'ils puissent offrir des programmes de formation mieux adaptés aux réalités du marché du travail. Ça, c'est important, le 15 millions. Puis il y a un autre 5 millions par année pour financer des services d'emploi offerts par Emploi-Québec, qui seront donc versés au Fonds de développement du marché du travail.

Troisièmement, offrir des bourses d'études dans le secteur déterminé par la Commission des partenaires du marché du travail.

Quatrièmement, adapter certains programmes de formation afin d'inclure un volet de formation en emploi. Dès l'année scolaire, deux projets pilotes visant des programmes de formation professionnelle et technique seront mis en place. Au total, 10 nouveaux programmes de formation professionnelle et technique seront adaptés afin de permettre aux étudiants d'acquérir les compétences.

Il y a aussi accroître l'offre de stage en formation professionnelle et technique, puis le ministère de l'Éducation mettra en oeuvre des projets pilotes afin d'accroître le...

L'autre élément, sixièmement, c'est bonifier le crédit d'impôt pour stage en milieu de travail pour favoriser une offre régulière de stage en entreprise.

Le taux de crédit d'impôt, ça, c'est important, M. le Président, le taux de crédit d'impôt pour les entreprises admissibles sera majoré de 24 % à 40 % et de 32 % à 50 % lorsque les stagiaires seront des personnes immigrantes ou des personnes en situation de handicap qui sont sous-représentées sur le marché du travail. Pour le bénéfice d'un taux majoré, un employeur devra avoir engagé des dépenses admissibles d'au moins 2 500 \$ dans l'année. Environ 650 entreprises bénéficieront de cette bonification de taux de crédit d'impôt pour stage en milieu de travail.

Et là on parle aussi de mise en oeuvre d'un projet pilote visant bonification de subvention salariale aussi pour la participation au programme d'apprentissage et l'instauration du programme Objectif emploi, de 20 millions, où on peut aller... permettre aux participants d'obtenir une aide financière supérieure de près de 250 \$.

Et je reviens avec le 1 %, M. le Président, parce que c'est important, là, ce que... et mes collègues, je pense, de la CAQ sont d'accord avec nous, M. le Président. C'est que malheureusement il y a eu l'exagération de l'utilisation de 1 %, surtout dans les organismes publics. Et, quand je vois aujourd'hui M. Yves Desgagnés qui déplore la stratégie du gouvernement, qui est appuyé probablement par la CAQ, pour les fins des cours de clown, je trouve ça, M. le Président... Je ne sais pas, moi, s'il y a une orientation de carrière de M. Desgagnés, puis il veut donner des cours de clown. Il peut le faire, il peut le faire mais pas dans le cadre de 1 %, il peut le faire ailleurs. Puis, s'il a choisi de faire une carrière dans les cours de clown, c'est son choix, M. le Président, mais, nous autres, pour les cours financés par le gouvernement à des organismes, il n'a pas le droit de le faire.

Alors, on va continuer sur renforcer la contribution de l'immigration au marché du travail. L'immigration constitue un facteur essentiel pour soutenir le développement économique du Québec, notamment pour répondre aux besoins du marché du travail. C'est là, M. le Président, je rejoins la députée de Repentigny pour dire que c'est essentiel, c'est important. Puis je la comprends pour dire que des... lorsque quelqu'un arrive ici, évidemment, son souhait, c'est se retrouver sur le marché du travail. Et évidemment c'est donc qu'il faut travailler davantage sur la sélection, il faut travailler davantage sur la formation, sur la francisation et surtout le lien avec le besoin du marché du travail.

Et bien sûr ma collègue va annoncer au printemps sa nouvelle politique en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion, accompagnée d'une stratégie d'action, et, pour assurer la mise en oeuvre de cette stratégie d'action, le budget 2015-2016 prévoit des investissements de 22,5 millions sur trois ans. Et le ministère ici, ils sont... on est particulièrement concernés par la reconduction du programme Interconnexion de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. Ça, je pense, pour les gens de Montréal, c'est important, puis je sais que, le député de D'Arcy-McGee, c'est important pour lui. C'est les stages qu'on permet de faire pour les immigrants avec les entreprises, le lien, et la chambre de commerce joue un rôle important là-dedans. Et aussi, pour assurer la mise en oeuvre de cette stratégie d'action, le budget 2015 prévoit des investissements de 22,5 millions sur trois ans pour le ministère concerné, on a parlé de 3 millions pour Interconnexion et on a parlé aussi d'une condition... une contribution additionnelle de 4,5 à l'enveloppe du Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi, PRIIME. Encore une fois, M. le Président, le programme PRIIME est très efficace puis il donne des bons résultats.

• (17 h 50) •

Le Président (M. Cousineau) : Merci, M. le ministre. Autres questions? Oui, M. le député de Jean-Lesage. Il reste six minutes.

M. Drolet : Merci, M. le Président. Bien, écoutez, rapidement, M. le ministre, je suis très fier d'intervenir aujourd'hui sur la volonté de simplifier la vie des entreprises et particulièrement des entrepreneurs par le biais d'Entreprises Québec.

En 2011, le gouvernement du Parti libéral mettait sur pied le Groupe de travail sur la simplification réglementaire et administrative sous la responsabilité du ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations, auquel j'ai été associé dans le temps, afin de réduire le fardeau engendré par la paperasse, et la réglementation, et les formalités administratives, particulièrement pour les petites et moyennes entreprises. On se souviendra, M. le Président, que ce groupe de travail était présidé par M. Michel Audet, ex-ministre des Finances du Québec. Globalement, une cinquantaine de personnes faisaient... naturellement ont fait... ont rédigé un rapport, qui a été très bien accueilli parce qu'en fait il y avait 63 recommandations à réaliser au cours de cette période-là, de 2012 à 2015.

Puis, vous savez, M. le Président, pour avoir fait les tournées respectives du Québec pour l'entrepreneuriat, et aussi mon collègue des PME, tout récemment, a fait la même chose pour aller, naturellement, voir la problématique de ces dossiers-là qui sont importants, la fameuse paperasse et à quel point ça peut nuire aux entreprises, aux petites, moyennes entreprises qui n'ont pas de temps à perdre à, naturellement, vivre avec le système, puis qui fait en sorte qu'ils sont envoyés d'une place à l'autre, M. le ministre, vous me rassurez aujourd'hui quand on voit qu'il y a de l'intention d'Entreprises Québec et votre ministère de s'intéresser à cette problématique et... Car je le répète depuis des années, l'entrepreneuriat en souffre, parce que c'est vraiment, vraiment, vraiment un problème aux entreprises. Et puis d'ailleurs mon collègue des PME, Jean-Denis... excusez-moi, le député de Trois-Rivières fait la tournée, puis, lui aussi, c'est une problématique à son niveau, car il ne fait que parler de cela. Et je sais très bien qu'il vous a même interpellé, chacun des ministères problématiques, qui sont les ministères... souvent les mêmes, Emploi... pas Emploi, excusez-moi, mais... bien, Emploi aussi, Emploi et Solidarité, par le biais de la CSST, différentes problématiques au sein de votre ministère, mais particulièrement l'Environnement, Revenu, où est-ce que les entreprises ne sont pas très bien accueillies... ou du moins toujours problématique. Alors, de voir à quel point vous vous en occupez... Puis ça va vous être... sous votre responsabilité à vous maintenant de pouvoir alléger ce fardeau-là aux entreprises, j'aimerais, pour le temps qu'il vous reste, peut-être en compléter un petit peu la partie.

Le Président (M. Cousineau) : M. le ministre. Trois minutes.

M. Hamad : Merci. Merci beaucoup, M. le Président. Et je veux souligner le travail acharné de mon collègue le député de Jean-Lesage. Je me souviens lorsqu'on était au Développement économique, mon collègue a travaillé pas mal, était l'adjoint parlementaire, puis on a travaillé ensemble pour mettre en place la stratégie de l'entrepreneuriat. Et aussi on a mis en place le comité Michel Audet pour l'allègement, et il y a eu 63 recommandations. Et d'ailleurs ce qui était bien aussi, que le gouvernement qui nous a succédé a maintenu le même comité de suivi par les... c'était un comité de suivi qui est composé par le privé et le gouvernement pour mettre en application les recommandations.

Une des recommandations importantes de ce comité-là, c'était l'allègement mais en termes d'accès d'information et avoir un dossier unique ou presque unique de l'entreprise, parce qu'actuellement les entreprises, ils vont à plusieurs endroits pour remplir les dossiers, puis à chaque fois on recommence, et ça devient un inconvénient majeur. Alors, le gouvernement du Québec, il y a quelques années, a mis en place Services Québec pour essayer de donner des services aux entreprises et aux individus, et nous allons capitaliser sur Services Québec davantage pour améliorer les services et surtout alléger le fardeau et simplifier une information qui va être adressée aux entreprises quand l'entreprise cherche de l'information. Et plus tard, un jour peut-être, on sera dans le domaine transactionnel, on a commencé une partie, et d'ailleurs il y a des ententes et des collaborations avec les municipalités pour appliquer un programme, PerLE, qu'on appelle, en collaboration avec le fédéral pour simplifier les registres, et il y a le registre des entreprises. Donc, il y a des démarches qui sont en cours actuellement.

Je voulais mentionner le guichet multiservice qu'on est en train d'installer actuellement, qui se décline en trois modes, des services Web et mobiles qui sont la porte d'entrée principale des citoyens et entreprises dans toutes les régions du Québec pour accéder aux services du gouvernement, donc qui offrent aux entreprises et aux citoyens un accès simplifié pour un identifiant ou une authentification, et un profil unique pour tous les ministères, organismes. Et actuellement on est en train de mettre des services téléphoniques qui reposent sur un important centre d'appels gouvernemental qui offre notamment des services de renseignements généraux, de référencement par l'entreprise, d'interconnexion...

Le Président (M. Cousineau) : Merci, M. le ministre, ça termine le bloc. Alors, on a l'ordre jusqu'à 18 heures, donc il nous reste cinq minutes. Moi, j'ai besoin de deux minutes pour l'ensemble de ce qui... pour voter les crédits, donc je vais permettre une minute à chacun des groupes pour les remerciements d'usage. Et puis je commencerai par la deuxième opposition. M. le député de Nicolet-Bécancour, vous avez une minute non pas pour poser des questions mais pour vos remerciements d'usage.

M. Martel : Non, non, non. Bien, merci, M. le Président, je vous remercie personnellement pour la présidence de ces audiences-là. Je veux remercier aussi Philippe Girard, notre chercheur. Souvent, ces personnes-là travaillent dans l'ombre, mais c'est des bons supports pour nous, on arrive bien préparés. Je veux remercier aussi ma collègue de Repentigny, qui m'a assisté tout au long de cette étude de crédits là. Je veux remercier le ministre pour, je dirais, les trois quarts des audiences. Sincèrement, on a vu un ministre qui connaît bien ses dossiers, qui est capable de bien répondre à des questions précises. C'est malheureux quand on va dans les attaques un peu plus politiques. Moi, j'essaie de me battre contre ça, puis c'est pour ça que je dis que ce n'est pas utile. Mais merci. Merci, tout le monde.

Le Président (M. Cousineau) : Merci, M. le député de Nicolet-Bécancour. M. le député de Saint-Jean, pour une minute.

M. Turcotte : Bien, merci beaucoup à vous, M. le Président, pour votre travail toujours excellent comme président de commission et même aussi à l'Assemblée; tout le personnel de l'Assemblée nationale, Mme la secrétaire, toute l'équipe. M. le ministre, merci beaucoup pour les réponses et, dans certains cas, les non-réponses, mais ça fait partie de la game; tous vos collègues, toute l'équipe du ministère qui pendant des semaines avez travaillé à produire ces innombrables documents que nous aurons du plaisir à lire pendant toute l'année à venir en vue de l'année prochaine. Merci à nos collègues du gouvernement, de la deuxième opposition et à tous les membres de votre cabinet aussi, M. le ministre. Et, en terminant, un énorme merci à notre chercheur, Karine Plamondon, qui a 24 heures de crédits à faire avec nous dans plusieurs ministères. Donc, merci beaucoup, Karine. Merci beaucoup à vous, M. le Président.

Le Président (M. Cousineau) : Voilà. Alors, la dernière minute, M. le ministre.

M. Hamad : Très rapidement, j'ai une minute. M. le Président, merci. Mes collègues, merci tout le long, sur les trois heures, je n'ai pas d'exception. Et vous avez posé de très bonnes questions, des deux côtés, vous avez posé des éléments importants, et la tribune était pour vous, évidemment, mais il ne faut pas oublier, on représente des citoyens puis on a... nous sommes passionnés, donc la politique, c'est la passion. Et c'est normal, il y a une joute politique à faire. Quand un parti fait une politique, bien, il peut se faire critiquer par l'opposition, il peut se faire critiquer par le gouvernement. Alors, de temps en temps, il faut accepter que vos politiques, vos programmes soient critiqués par les autres comme on se fait critiquer, c'est la joute politique.

Maintenant, je veux remercier le ministère et l'équipe, qui ont travaillé très, très fort, M. le Président, très, très fort. On a mesuré. Juste l'épaisseur des documents qu'on a reçus, c'est 1,5 mètre, c'est cinq pieds de documents qui ont été préparés pour les crédits, alors c'est beaucoup, et donc c'est le travail exceptionnel de l'équipe. Évidemment, le cabinet, qui a donné un bon support.

M. le Président, félicitations! Merci.

Le Président (M. Cousineau) : Merci. Merci, M. le ministre. Alors donc, il me reste trois petites rubriques. Mon dernier mot sera le mot «mandat», donc vous attendez, à la fin, que je prononce «mandat» avant de vous lever.

Alors, le temps — non, mais on prend l'habitude — le temps alloué à l'étude des crédits budgétaires du volet Emploi du portefeuille Travail, Emploi et Solidarité sociale étant presque écoulé, nous allons maintenant procéder à la mise aux voix des crédits.

Adoption des crédits

Ainsi, le programme 1, Mesures d'aide à l'emploi, pour l'exercice financier 2015-2016, est-il adopté?

Des voix : Adopté.

Une voix : Sur division.

Le Président (M. Cousineau) : Sur division.

Le programme 3, Administration, pour l'exercice financier 2015-2016, est-il adopté?

Des voix : Adopté.

Une voix : Sur division.

• (18 heures) •

Le Président (M. Cousineau) : Sur division.

Adoption de l'ensemble des crédits

Finalement, l'ensemble des crédits budgétaires du portefeuille Travail, Emploi et Solidarité sociale pour l'exercice financier 2015-2016 est-il adopté?

Des voix : Adopté.

Une voix : Sur division.

Le Président (M. Cousineau) : Sur division.

Documents déposés

En terminant, je dépose les réponses aux demandes de renseignements de l'opposition.

Je lève la séance de la commission. La commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux au mardi 12...

Des voix : ...

Le Président (M. Cousineau) : ... — je n'ai pas terminé — au mardi — oui, j'ai dit «mandat» — 12 mai 2015, à 9 h 30, afin d'entreprendre un autre mandat.

(Fin de la séance à 18 h 1)